

INVENTAIRE AMIANTE EN VUE DE

DEMOLITION
 TRANSFORMATION
 mise à jour



Adresse du site inventorié : Ecoles 7 et 8 sises 173/175 avenue du Bois de la Cambre à 1050 Ixelles

Référence de l'inventaire: GES/ 20/12/2011 – Ecoles 7/8

Mise à jour du : 19/09/2016 (applications restantes)

Coordinateur Technique et Responsable de la gestion de l'amiante :

Je soussigné Marc BURZYNSKA, déclare que les informations reprises dans le présent inventaire sont complètes et exactes.

Fait à Ixelles, le 20/09/2016.

Signature du responsable de la gestion de l'amiante :

Table des matières

1 Introduction

- 1.1 Description générale
- 1.2 Portée de la mission
- 1.3 Réserves éventuelles
- 1.4 Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire
 - 1.4.1 Manière de prendre des échantillons
 - 1.4.2 Outils dont dispose l'enquêteur
 - 1.4.3 Marquage et repérage sur le terrain
 - 1.4.4 Nombre d'échantillons à prélever
 - 1.4.5 Analyse en laboratoire
- 1.5 Evaluation générale des risques

2 Résultats

- 2.1 Fiche descriptive des matériaux suspects
 - 2.1.1. à 2.1.21. : Fiches pour les applications n°(1) à n°(21)
 - 2.1.22 : Divers
- 2.2 Tableau récapitulatif des applications amiantées

3 Annexes

- 3.1 Plans et schémas
 - Plan de situation
 - Plans schématiques 1 à 14
- 3.2 Rapports d'analyses
 - Voir Inventaire amiante réalisé par le bureau d'études EEC en décembre 1999
 - Rapport d'analyse d'échantillons de matériaux réalisé par a-ULaB le 26/02/2015
 - Rapport d'analyse d'air réalisé par a-ULaB le 06/03/2015
 - Rapport d'analyse au microscope électronique réalisé par Vinçotte le 10/03/2015
- 3.3 Autres documents
 - Inventaire amiante réalisé par le bureau d'études EEC en décembre 1999

Conclusion générale du rapport:

() « Il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ».

(X) « Il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante ».

1 Introduction

1.1 Description générale

a) Dénomination du bâtiment et/ou des parties concernées par l'inventaire :

Le présent inventaire porte sur les bâtiments de l'école 7/8 suivants :

Bâtiment principal :

Le bâtiment principal peut être divisé en 3 parties délimitée et dénommée comme ceci :

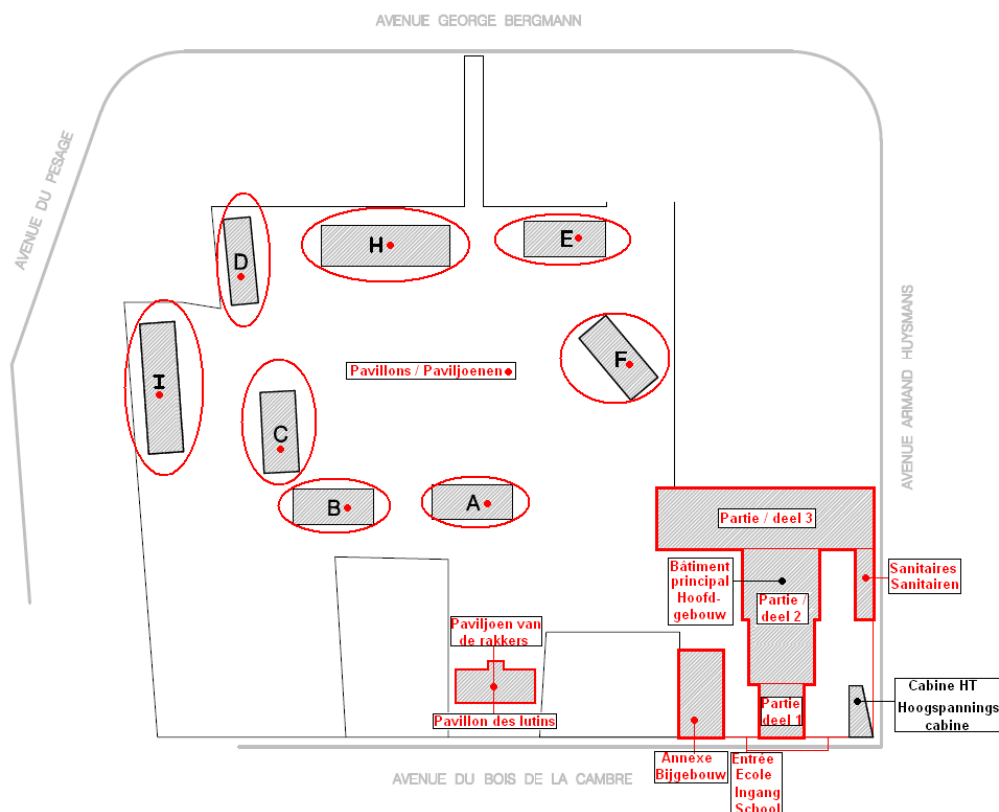
- Partie 1 : immeuble avant situé à front de l'avenue du Bois de la Cambre abritant des bureaux, des locaux « techniques » et la conciergerie, comportant 4 niveaux (sous-sol + rdc + 1^{er} étage + combles).
- Partie 2 : immeuble intermédiaire mitoyen de la partie 1 mais sans communication avec celle-ci, abritant des classes et comportant 3 niveaux (rdc + 1^{er} étage + combles). **Les combles de ce bâtiment n'ont pu être visités dans le cadre du présent inventaire.**
- Partie 3 : immeuble abritant une salle de gym, des locaux annexes et des classes comportant 2 niveaux (rdc + 1^{er} étage). **Cependant, ce bâtiment faisant actuellement l'objet de grandes transformations avec démolitions partielles, le dimensionnement de celui-ci dans le plan ci-dessous ne sera dès lors plus d'actualité à l'issue des travaux.**

Bâtiment annexe : Petit bâtiment situé à front de l'avenue du Bois de la Cambre abritant des classes et une réserve ne comportant qu'un niveau.

Bâtiment « sanitaires » : Petit bâtiment n'abritant que des toilettes et ne comportant qu'un seul niveau.

Pavillons A, B, C, D, E, F, I et « les Lutins » : Petits bâtiments abritant des classes et ne comportant qu'un seul niveau.

Pavillon H, dit « à étage » : Bâtiment abritant un réfectoire, des classes et des locaux techniques composé de 3 niveaux (sous-sol, rdc et 1^{er} étage).



b) Objet:

Mise à jour de l'inventaire dressé par le service GE/SC le 20/12/2011 en révision de l'inventaire de base du 09/12/1999 réalisé par le bureau d'études European Environment Consultants.

Ré-inventorisation des MCA au sein de l'immeuble en vue d'être conforme à l'arrêté du 10 avril 2008 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux conditions applicables aux chantiers d'enlèvement et d'encapsulation de l'amiante.

Inventaire réalisé en vue de désamiantage des pavillons.

Fusion et mise à jour de différents inventaires partiels ou complémentaires sur ces bâtiments réalisés entre 2010 et 2015 (tenant compte des derniers travaux désamiantage effectués en 2015).

c) Donneur d'ordre :

Propriétaire : Commune d'Ixelles, sise 168 Chaussée d'Ixelles à 1050 Bruxelles

d) Réalisation :**Réalisation :**

Service GE/SC de la Commune d'Ixelles

Contact 1 : Ir. Marc BURZYNSKA, Tél : 02/515.67.91, Gsm : 0478/550.216,

email : marc.burzynska@ixelles.be

contact 2 : Quentin GHYSSENS, Tél : 02/515.67.92, Gsm : 0498/588.310,

email : quentin.ghyssens@ixelles.be

e) Laboratoire :

Prise d'échantillons et analyses effectuées le 9/12/1999 (rapport d'essai 21067, échantillons 3, 4 et 5 de l'inventaire de 1999 repris en annexe 3.3) par :

Laboratoire EEC

Rue Arthur Maes, 82

1130 Bruxelles

Prise d'échantillons le 25/02/2015 et analyses effectuées par a-ULaB le 26/02/2015

Analyses d'air effectuées par a ULab le 06/03/2015

Analyses au microscope électronique effectuées par AIB-Vinçotte le 10/03/2015 pour le compte d'a-ULaB.

Laboratoire a-ULab

Rue Auguste Piccard 48

6041 Gosselies

Laboratoire Vinçotte

Everest Leuvensesteenweg 248 H

1800 Vilvoorde

f) Date(s) de visite sur place :

Les 12/10, 9/11 et 10/11/2011 : visite pour mise à jour de l'inventaire.

Le 17/02 : visite pour mise à jour de l'inventaire des pavillons

Le 25/02 : prise d'échantillons avec le laboratoire

Les 26 et 27/02, les 02, 03 et 06/03, le 07/07 ainsi que le 28/08/2015 : visites pour mise à jour de l'inventaire des pavillons.

g) Dates de réalisation de l'étude :

Novembre / décembre 2011

Février / mars 2015

Juin 2015

Août 2015

h) Personne de contact dans le bâtiment :

Le concierge des écoles 7/8 : Monsieur Colert GSM : 0478/ 550 307.

1.2 Portée de la mission

a) Etendue géographique exacte de la mission :

Bâtiment principal :

Partie 1 :

- Sous-sol : 1 dégagement, 2 locaux de chaufferie, 3 caves, et un local compteur ;
- R-d-c : 2 secrétariats, 1 local infirmerie, 1 petite cuisine, et 2 bureaux de direction ;
- 1^{er} étage : 1 bureau, 1 local archives et 1 conciergerie ;
- Combles : 4 locaux de stockage matériel et archives.

Partie 2 :

- R-d-c : 2 dégagements et 8 classes ;
- 1^{er} étage : 2 dégagements et 8 classes ;
- Combles : non visité.

Partie 3 (transformation en cours !) :

- R-d-c : 1 chaufferie, 1 cuisine, 1 réfectoire, 1 salle de gym et 4 locaux vestiaires / réserves ;
- 1^{er} étage : 1 dégagements, 2 classes et des sanitaires + vide au dessus de la salle de gym et des locaux vestiaires / réserves ;

Bâtiment annexe :

Trois classes, une réserve et une cour.

Pavillons

Les pavillons A, B, C, D, E, F et « les lutins » sont chacun composés d'un hall d'entrée, de sanitaires et de deux classes.

Le pavillon H se compose de trois niveaux :

- Sous-sol : chaufferie, réfectoire et réserve ;
- R-d-c : une salle de jeux et une salle de gym avec vestiaires et sanitaires ;
- 1^{er} étage : 3 classes et un bureau ;

Le pavillon I est composé d'un dégagement, de trois classes et de sanitaires.

b) Historique des bâtiments :

Année de construction : bâtiment principal : Début du siècle dernier ; Pavillons : +/- 1968

Le pavillon « I » a été construit postérieurement aux autres, vers 1990.

Selon les renseignements obtenus, le désamiantage et le renouvellement complet de la chaufferie principale située au sous-sol de la partie 1 du bâtiment principal auraient été réalisés début de l'année 2000;

Désamiantages de la chaufferie du pavillon « H » (celui à étage) ainsi que la petite chaufferie au rez de chaussée de la partie 3 bâtiment principal (voir plan 1 ; local 0.19) durant l'été 2006 (PE : 000270861) ;

Désamiantage du reste des caves de la partie 1 du bâtiment principal en avril 2010 (PE : 000354619) ;

Retrait des plaques de glasal du pavillon « les Lutins » lors des transformation de celui-ci durant l'été 2011 ;

Retrait d'une grande partie des cordes extérieures des pavillons B et E ainsi que des plaques de glasal et plinthes en masal des sanitaires enfants des pavillons E et F en avril 2015 (PE :560.549) ;

Désamiantage (retrait panneaux en glasal et d'une cheminée en asbeste ciment) en avril 2015 et démolition complète en juin 2015 du pavillon G dans le cadre des travaux de transformation de l'école;

Désamiantage (retrait de cheminées en asbeste ciment, de registres de cheminée, des portes en glasal et plinthes en masal) de la partie 3 du bâtiment principal en avril/mai 2015 dans le cadre des transformations de ce bâtiment et évacuation des deux vasques à l'entrée du 175 Avenue du Bois de la Cambre;

Désamiantage (retrait des plaques en glasal dans les sanitaires des pavillons A,B,C,D, du rez-de-chaussée du pavillon H excepté pour la cuisine déjà encapsulée et du hall d'entrée du pavillon D) en août 2015 (PE N°568266 et N° 577578) ;

Désamiantage (retrait des plaques en glasal dans les classes du pavillon D et celles du 1^{er} étage du pavillon H + retrait de tableaux d'écoles) en août 2016 (PE N°603517).

1.3 Réserves éventuelles

Réserves générales:

Egouttage souterrain: le réseau d'égouttage souterrain ne fait pas l'objet d'une étude particulière (inaccessible). La présence potentielle d'application d'amiante (canalisation de fibrociment) ne peut être exclue.

Fondations - parties inaccessibles: bien que nous ayons pour but de décrire l'ensemble des applications d'amiante présentes, certaines parties sont invisibles et ne seront donc pas décrites comme des coffrages perdus noyés dans le béton ou des déchets présents dans les fondations par exemple.

Faux plafonds :

Seul l'intérieur des faux plafonds « amovibles » des pavillons ont été inspectés et n'ont pas présenté d'application amiantée. Les autres pavillons ayant été construits sur le même modèle ou ultérieurement, il est vraisemblable qu'aucune application amiantée ne se situe à l'intérieur des faux plafonds des pavillons.

L'intérieur de tous les autres (faux) plafonds (parties 1 et 2 du bâtiment principal et bâtiment « annexe ») n'a pas pu être inspecté. Cependant, rien ne laisse présager la présence de matériau amianté à l'intérieur de ceux-ci.

Réserves d'accessibilité :

Les combles de la partie 2 du bâtiment principal ainsi que les éventuels combles du bâtiment « annexe » n'ont pu être visité par absence d'accessibilité.

Réserve particulière :

Au niveau des pavillons B et E, il est possible que des cordes amiantées soient situées le long des structures métalliques extérieures des pavillons dans les parties cachées par les châssis. De même, il est possible qu'il y ait des cordes amiantées sur les parties supérieures des châssis situés à l'entrée de ces deux pavillons, parties supérieures cachées par les auvents d'entrée.

1.4 Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire : Prise d'échantillons et analyses

Une inspection visuelle des sols, des plafonds, des tablettes de fenêtre et des corps de cheminée a été réalisée dans chaque local des bâtiments inventoriés lors du présent inventaire.

L'inspection a été réalisée sur base de l'inventaire amiante réalisé en 2000 par l'ISSEP, de l'annexe A de la norme française AFNOR NF X 46-020 qui reprend une liste non exhaustive des composants amiantés ainsi que la table 1 (page 10) de la norme anglaise MDHS 100 de juillet 2001 (asbestos-containing materials in buildings).

Les matériaux suspectés contenir de l'amiante, et n'ayant pas déjà été analysés lors de l'inventaire réalisé par EEC en 1999, ont fait l'objet d'une prise d'échantillons en février 2015 par a-ULaB.

1.4.1 Manière de prendre des échantillons

Voir inventaire en annexe 3.3. pour les échantillons prélevés par EEC en 1999.
Pour les autres échantillons, ceux-ci ont été prélevés à l'aide d'une pince après humidification du matériau et placés dans des sachets individuels hermétiquement fermés.

1.4.2 Outils dont dispose l'enquêteur

Voir inventaire en annexe 3.3. pour les échantillons prélevés par EEC en 1999.
Pour les autres échantillons, solide pince, pince à becs recourbés, cutter tranchant, tournevis, marteau, burin, sachet hermétique à usage unique, ruban adhésif, lampe torche, échelle.

1.4.3 Marquage et repérage sur le terrain

Photographies des applications et reprises sur les plans en annexe 3.1.
Report sur plan des localisations des prélèvements d'échantillons effectués par a-ULaB.

1.4.4 Nombre d'échantillons à prélever

Voir inventaire en annexe 3.3. pour les échantillons prélevés par EEC en 1999.

De nombreux prélèvements ont été effectués sur l'ensemble des pavillons de l'école.
Cependant la plupart d'entre eux ont été construits en même temps selon le même modèle.
Dès lors de matériaux identiques n'ont fait l'objet que d'un ou deux prélèvements sur un ou deux pavillons.

- 14 prélèvements d'échantillons le 25/02/2015 :

- Echantillon 1 : 150181-001-001 : A01 : Corde en façade ;
- Echantillon 2 : 150181-001-002 : **G01** : Plaque de faux-plafond ; (pavillon démoli en juin 2015)
- Echantillon 3 : 150181-001-003 : **G02** : Corde en façade ; (pavillon démoli en juin 2015)
- Echantillon 4 : 150181-001-004 : **G03** : Bitume sur toiture ; (pavillon démoli en juin 2015)
- Echantillon 5 : 150181-001-005 : **G04** : Bitume sur auvent ; (pavillon démoli en juin 2015)
- Echantillon 6 : 150181-001-006 : H01 : Cloison de plâtre ;
- Echantillon 7 : 150181-001-007 : H02 : Plaque de type fibrociment ;
- Echantillon 8 : 150181-001-008 : H03 : Plaque de faux-plafond perforé ;
- Echantillon 9 : 150181-001-009 : D01 : Plaque de faux-plafond ;
- Echantillon 10 : 150181-001-010 : D02 : Shingle ;
- Echantillon 11 : 150181-001-011 : I 01 : Crépis extérieur ;
- Echantillon 12 : 150181-001-012 : B01 : Corde en façade ;
- Echantillon 13 : 150181-001-013 : B02 : Bloc de construction intérieur ;
- Echantillon 14 : 150181-001-014 : B03 : Plaque de faux-plafond.

- 6 analyses d'air dans les pavillons B et E le 06/03/2015

- 2 Analyses de filtres après prélèvement d'air au microscope électronique le 10/03/2015

1.4.5 Analyse en laboratoire

Voir le rapport d'analyse du laboratoire EEC en annexe 3.2.
Voir le rapport d'analyse du laboratoire a-ULaB du 26/02/2015 en annexe 3.2.
Voir le rapport d'analyse du laboratoire a-ULaB du 06/03/2015 en annexe 3.2.
Voir le rapport d'analyse du laboratoire a-ULaB du 10/03/2015 en annexe 3.2.

1.5 Evaluation générale des risques :

Les plaques de glasal présentes encore dans la cuisine du pavillon H sont recouvertes de peinture et encapsulées par des panneaux en bois marin. Elles ne présentent actuellement pas de risque de propagation de fibres dans l'air.

Le calorifuge présent dans la réserve au sous-sol du pavillon H est en excellent état et recouvert de peinture. Seul le personnel d'entretien a accès à cette réserve. Le risque de dégradation et de propagation de fibres à cet endroit là est très faible.

Les cordes amiantées encore présentes sur les façades des pavillons B et E sont soit coincées derrière les auvents ou des lattes métalliques sur la partie supérieure des châssis, soit encapsulées par fixateur et peinture (parties sous châssis). Ils ne présentent dès lors actuellement pas de risque mais, les cordes sous châssis étant toujours accessibles par des enfants, une encapsulation par cimentage ou mousse expansée est néanmoins conseillée.

2 Résultats

2.1 Fiche descriptive des matériaux suspects :

2.1.1. Fiche pour application N°(1)

Les deux vasques en asbeste-ciment présentes à la grille de l'entrée principale au 175 Avenue du bois de la Cambre Avenue, ont été retirées dans le cadre de la transformation lourde du bâtiment principal et du pavillon G (démoli) en avril/mai 2015.

2.1.2. Fiche pour application N°(2)

Caractéristiques	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	<i>Applications N°(2) Voir plan schématique 1 Voir photos n°3 à n°6</i>
Type de matériau	<i>Tableaux en ardoise.</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<i><u>Bâtiment principal</u> Local 0.11 : ce tableau étant « amovible » sur pied, sa localisation sur plan ne peut être que supposée Annexe du bâtiment principal : Local 0.24 Local 0.26 local 0.28</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>Pas de prélèvement effectué.</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<i>Local 0.11 (supposé) : +/- 2 m² Local 0.24 : +/- 2m² Local 0.26 : +/- 2m² local 0.28 : +/- 3m²</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Directe.</i>
Traitement de surface	<i>Aucun</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Bon état</i>
Remarques éventuelles	<i>Le tableau repris sur la photo 3 étant « amovible » sur pied, sa localisation sur plan ne peut être que supposée</i>
Conclusion	
Amiante	Tableaux en ardoise



Photo 3 (tableau sur pied)



Photo4



Photo 5



Photo 6

2.1.3. Fiche pour application N°(3)

Buses en asbeste-ciment retirées dans le cadre de la transformation lourde du bâtiment principal et du pavillon G (démoli) en avril 2015.

2.1.4. Fiche pour application N°(4)

Portes en glasal (local n°1.11.) retirées dans le cadre de la transformation lourde du bâtiment principal et du pavillon G (démoli) en avril 2015.

2.1.5. Fiche pour application N°(5)

Panneaux en glasal du Pavillon A (sanitaires) retirés en août 2015.

2.1.6. Fiche pour application N°(6)

Panneaux en glasal du Pavillon B (sanitaires) retirés en août 2015.

2.1.7. Fiche pour application N°(7)

Plaque en asbeste – ciment du Pavillon B (dans le placard à balais dans le hall d'entrée) retirée en août 2015.

2.1.8. Fiche pour application N°(8)

Panneaux en glasal du Pavillon C (sanitaires) retirés en août 2015.

2.1.9. Fiche pour application N°(9)

Panneaux en glasal du Pavillon D (sanitaires) retirés en août 2015.

2.1.10. Fiche pour application N°(10)

Panneaux en glasal du Pavillon D (hall d'entrée) retirés en août 2015.

2.1.10bis. Fiche pour application N°(10bis)

Panneaux en glasal du Pavillon D (dans les deux classes) retirés en août 2016.

2.1.11. Fiche pour application N°(11)

Plinthes en masal du Pavillon D (sanitaires et hall d'entrée) retirées en août 2015

2.1.12. Fiche pour application N°(12)

Tableau d'école du Pavillon D (classe 1) retiré en août 2016.

2.1.13. Fiche pour application N°(13)

Panneaux en glasal du Pavillon E (sanitaires) retirés en avril et août 2015.

2.1.14. Fiche pour application N°(14)

Plinthes en masal du Pavillon E (sanitaires) retirées en avril et août 2015.

2.1.15. Fiche pour application N°(15)

Panneaux en glasal du Pavillon F (sanitaires) retirés en avril et août 2015.

2.1.16. Fiche pour application N°(16)

Panneaux en glasal du Pavillon G (sanitaires et vestiaires) retirés en avril 2015.

2.1.17. Fiche pour application N°(17)

Caractéristiques	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	<i>Applications N°(17) Voir plan schématique 9 Voir photos n°32 à n°35</i>
Type de matériau	<i>Calorifuge.</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<i>Pavillon H : Sous-sol</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>Pas de prélèvement effectué.</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<i>5 coudes visibles</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Directe dans la réserve. Très difficile dans le vide ventilé</i>
Traitement de surface	<i>Peinture</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Bon état</i>
Remarques éventuelles	<i>Il est fort probable qu'il y ait un coude en calorifuge dans le vide ventilé sous chaque radiateur du rez-de-chaussée</i>
Conclusion	
Amiante	Calorifuge



Photo 32



Photo 33



Photo 34



Photo 35

2.1.18. Fiche pour application N°(18)

Caractéristiques	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	<i>Applications N°(18) Voir plan schématique 10 Voir photos n° 37, 38, H1 Echantillon 7 : 150181-001-007 : H02</i>
Type de matériau	<i>Panneaux en glasal.</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<u>Pavillon H : rez-de-chaussée</u> <i>cuisine</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>Un prélèvement effectué en 1999 par EEC (voir annexe 3.3 – éch. 5). 1 Prélèvement effectué le 25/02/2015 dans le réfectoire au rdc du pavillon H Rapport d'analyse réalisé le 26/02/2015</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<u>Rez-de-chaussée :</u> <u>Cuisine :</u> <i>9,00 mct x 1,58 m de haut = 14,22m²</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Peinte et difficile d'accès car protégée par des plaques en bois</i>
Traitement de surface	<i>Peinture</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Bon état</i>
Remarques éventuelles	<i>Une cuisine a été installée pendant l'été 2014. Les panneaux de glasal ont été encapsulés derrière une cloison en bois (voir plan schématique 10).</i>
Conclusion	
Amiante	Glasal (encapsulé)

Panneaux en glasal du Pavillon H (rez-de-chaussée, excepté la cuisine) retirés en avril 2015.

Panneaux en glasal du Pavillon H (dans les 3 classes au 1^{er} étage) retirés en août 2016.



Photo 37 : cuisine avant encapsulation



Photo 38 : cuisine après encapsulation

2.1.19. Fiche pour application N°(19)

Caractéristiques	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	<i>Applications N°(19) Voir plan schématique 11 Voir photo n°44</i>
Type de matériau	<i>Tableau</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<i>Pavillon H : 1^{er} étage bureau</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>Pas de prélèvement effectué.</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<i>1 X 1,5m²</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Direct.</i>
Traitement de surface	<i>Aucun</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Bon état</i>
Remarques éventuelles	<i>Le tableau présent dans le bureau est sur pied. Sa localisation sur plan n'est donc que supposée.</i>
Conclusion	
Amiante suspectée	Tableau

Tableaux d'école du Pavillon H (dans les 3 classes du 1^{er} étage) retirés en août 2016.



Photo 44

2.1.20. Fiche pour application N°(20)

Caractéristiques	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	<i>Applications N°(20) Voir plan schématique 12 Voir photo n°45</i>
Type de matériau	<i>Tableaux</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<i>Pavillon I : 3 classes</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>Pas de prélèvement effectué.</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<i>+/- 3 X 4m²</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Direct.</i>
Traitement de surface	<i>Aucun</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Bon état</i>
Remarques éventuelles	<i>/</i>
Conclusion	
Amiante suspectée	Tableaux



Photo 45

2.1.21 Fiche pour application N°(21)

Caractéristiques	
Numéro de l'application et des échantillons éventuels	<i>Applications N°(21) Voir plans élévations 13 et 14 Voir photos n°46 et 47 Echantillon 12 : 150181-001-012 : B01</i>
Type de matériau	<i>Corde amiantée</i>
Localisation(s) exacte(s) du matériau suspect	<i>Façade des pavillons B et E, sous les châssis (visible), le long des montants métalliques derrière les auvents et sur la partie supérieure des châssis sous une latte métallique (invisible)</i>
Nombre et endroits de prélèvements dans le matériau suspect	<i>1 Prélèvement effectué le 25/02/2015 sur la corde du pavillon B Rapport d'analyse réalisé le 26/02/2015 6 Analyses d'air et rapport réalisé le 06/03/2015 Rapport d'analyses d'échantillon d'air au microscope électronique réalisé le 10/03/2015.</i>
Quantité approximative du matériau suspect concerné par la présente fiche	<i>Pav B :Façade Av et Ar : +/- 39,10 mct Pav E :Façade Av et Ar : +/- 58,10 mct Total : +/- 97,20 mct</i>
Accessibilité de ce matériau suspect	<i>Directe sous châssis et nulle</i>
Traitement de surface	<i>Produit de fixation et peinture</i>
Etat de dégradation, dommages éventuels et leur étendue	<i>Bon état</i>
Remarques éventuelles	<i>La corde sous les châssis a été encapsulée par fixation et peinture lors du désamiantage en avril 2015.</i>
Conclusion	
Amiante	Chrysotile

Toutes les cordes accessibles ont été enlevées en avril 2015



Photo. 46 pavillon B



Photo. 47 pavillon B

2.1.22 Divers

Plusieurs matériaux ont fait l'objet d'une prise d'échantillon le 25/02/2015. Seuls ceux dont la présence d'amiante a été révélée dans leur composition ont fait l'objet d'une fiche ci-avant.

Matériaux n'ayant pas d'amiante dans leur composition :

- Cordes servant de joint sur les façades extérieures des pavillons A, C, D H et « les lutins » : cordes en chanvre (voir éch. 150181-001-001 prélevé sur le pavillon A et 150181-001-003 prélevé sur le pavillon G actuellement démolé en annexe 3.2)
- Plaques de faux plafond de plusieurs type (voir échantillon 150181-001-002 prélevé dans le pavillon G actuellement démolé ; échantillon 150181-001-008 prélevé dans le pavillon H ; échantillon 150181-001-009 prélevé dans le pavillon D et échantillon 150181-001-014 prélevé dans le pavillon B en annexe 3.2)
- Bitume sur toiture ou auvent : voir échantillon 150181-001-004 et 150181-001-005 prélevé sur les pavillons A et G (démoli) en annexe 3.2 mais ceux-ci peuvent être considérés comme représentatif des autres pavillons.
- Cloison en plâtre dans le hall d'entrée du pavillon H au r-d-c (voir échantillon 150181-001-006 en annexe 3.2)
- Dalle bitumeuse de type shingle (voir échantillon 150181-001-010 prélevé sur la toiture du cabanon situé derrière le pavillon D en annexe 3.2)
- Crépis sur la façade extérieure du pavillon I (voir échantillon 150181-001-011 en annexe 3.2)
- Intérieur des blocs servant de mur intérieur dans les pavillons (voir échantillon 150181-001-013 en annexe 3.2)

2.2 Tableau récapitulatif des applications amiantées (Mise à jour du 19 septembre 2016)

Bâtiment	Etage	Localisation (référence du local, bâtiment,...) la plus précise possible	Numéro du plan	Type application	Etat	Quantité approximative	N° donné à l'application (n° de la fiche correspondante) et aux échantillons
Annexe du Bâtiment principal	Rez-de-chaussée	Locaux : 0.11 0.24 0.26 0.28	1	Tableaux en ardoise	Bon	+/- 2m ² +/- 2m ² +/- 2m ² +/- 3m ²	N°. 2 fiche 2.1.2.
Pavillon H	Sous-sol	Local de stockage	9	Calorifuge	Bon Peinture	5 coudes	N°.17 fiche 2.1.17.
Pavillon H	Rez-de-chaussée	cuisine	10	Panneaux en glasal	Bon	+/- 14,22m ²	N°.18 fiche 2.1.18.
Pavillon H	1er étage	bureau	11	Tableau	Bon	1x 1,5 m ²	N°.19 fiche 2.1.19.
Pavillon I	Rez-de-chaussee	3 Classes	12	Tableaux	Bon	3X 4 m ²	N°.20 fiche 2.1.20
PavillonB	Rez-de-chaussee	Façade exterieur	13	Corde encapsulée	Bon	39,10 mct	N°.21 fiche 2.1.21
Pavillon E	Rez-de-chaussee	Façade exterieur	14	Corde encapsulée	Bon	58,10 mct	N°.21 fiche 2.1.21

3 Annexes

3.1 *Plans et schémas*

Plan de situation
Plans schématiques 1 à 14

3.2 *Rapport d'analyses*

Voir rapport d'analyse de l'inventaire de décembre 1999 réalisé par EEC.
Rapport d'analyse du 26/02/2015
Analyses d'air du 06/03/2015
Analyses au microscope électronique du 10/03/2015

3.2 *Autre document*

Inventaire amiante réalisé par EEC en 1999

Annexe 3.1.

Plans

Plan de Situation

Plan schématique 1 (Bâtiment principal – Rez-de-chaussée)

Plan schématique 2 (Bâtiment principal – 1^{er} étage)

Plan Schématique 3 (Pavillon A)

Plan Schématique 4 (Pavillon B)

Plan Schématique 5 (Pavillon C)

Plan Schématique 6 (Pavillon D)

Plan Schématique 7 (Pavillon E)

Plan Schématique 8 (Pavillon F)

Plan Schématique 9 (Pavillon H - Sous-sol)

Plan Schématique 10 (Pavillon H – Rez-de-chaussée)

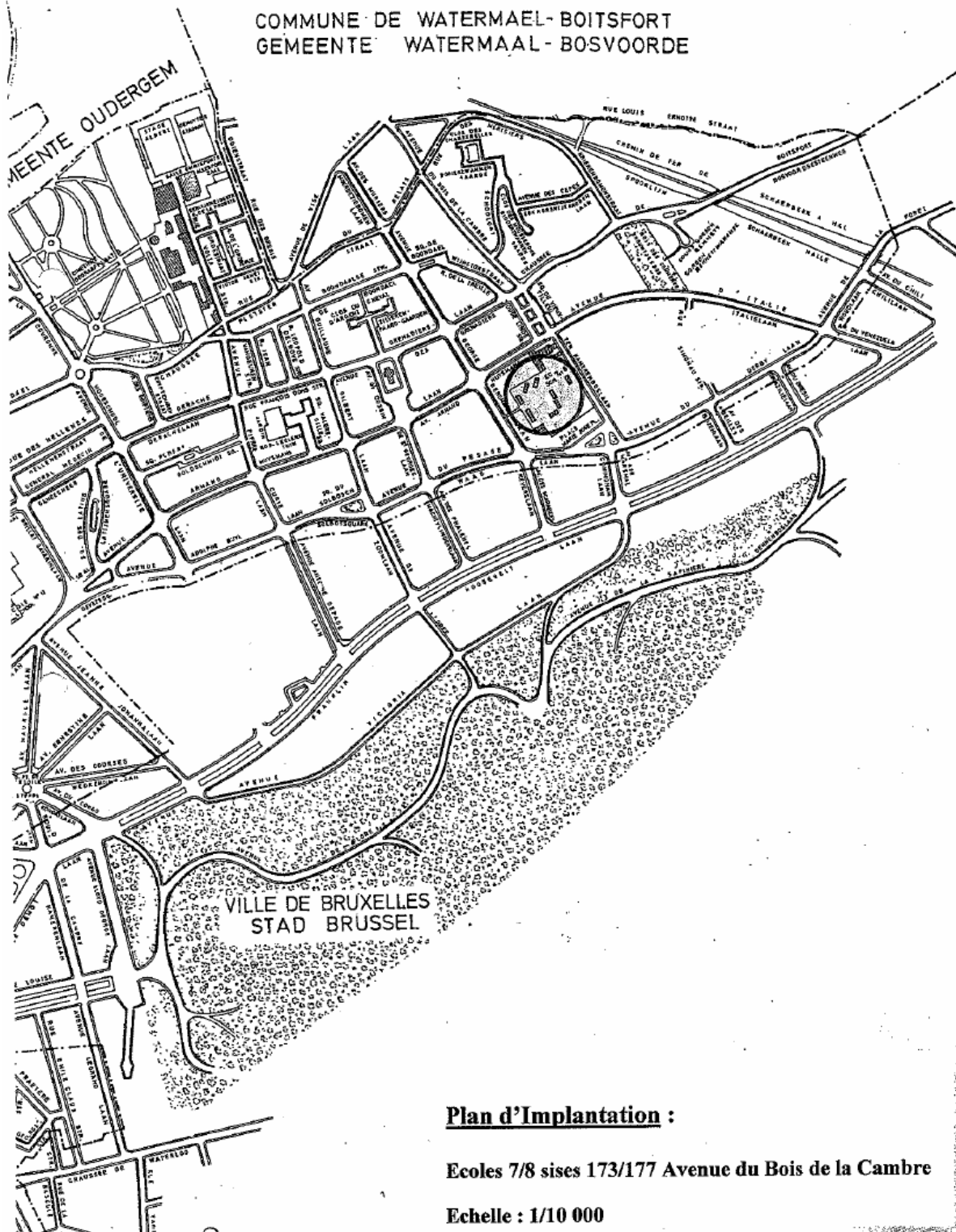
Plan Schématique 11 (Pavillon H - 1^{er} étage)

Plan Schématique 12 (Pavillon I)

Plan schématique 13 : Pavillon B : Elévations avant et arrière : Corde

Plan Schématique 14 : Pavillon E : Elévations avant et arrière : Corde

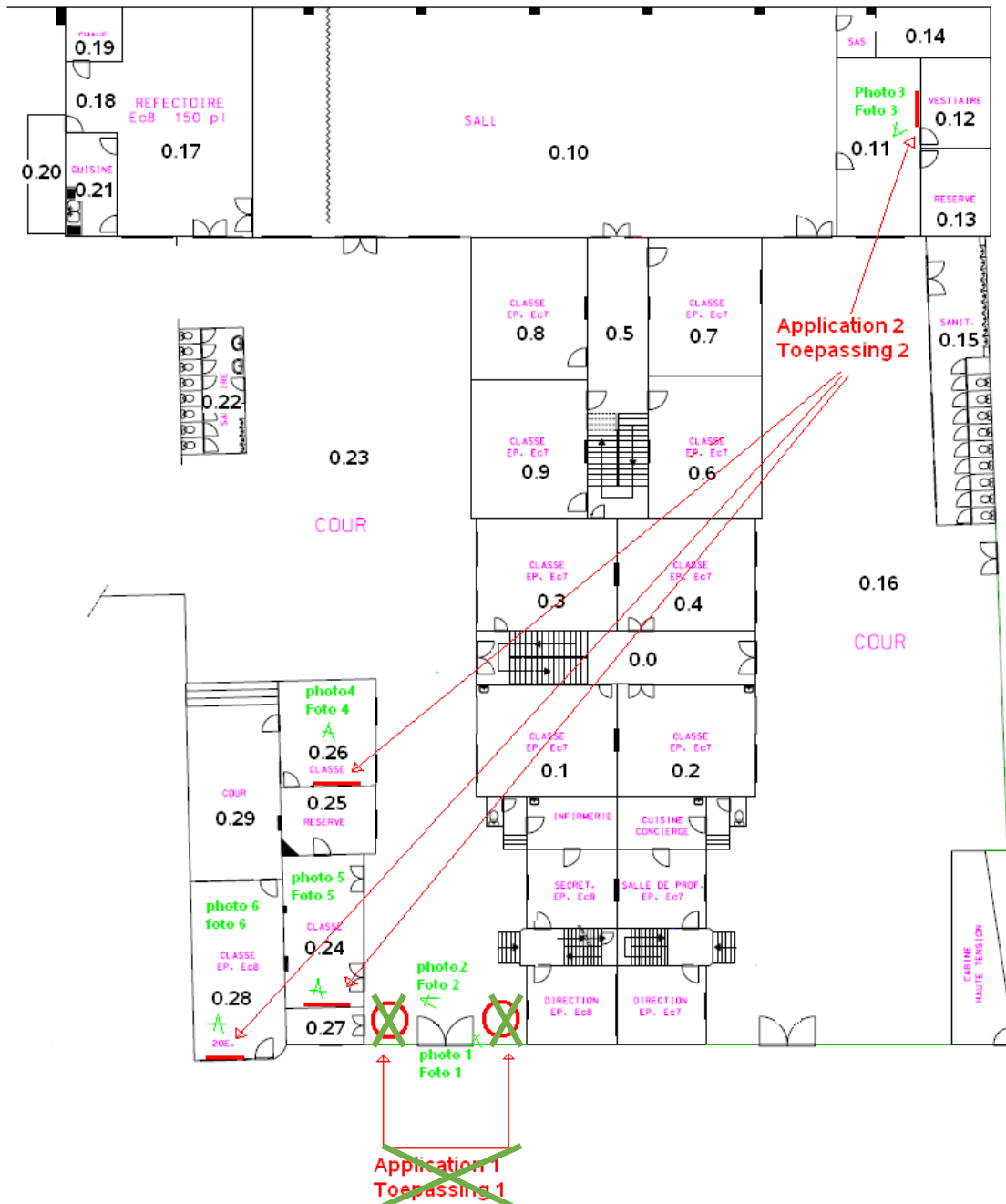
Plan de situation



Plan schématique 1: Bâtiment principal (Rez-de-chaussée)

(X : Application 1 retirée en avril/mai 2015)

Bâtiment principal - REZ-DE-CHAUSSEE / Hoofdgebouw - GELIJKVLOERS

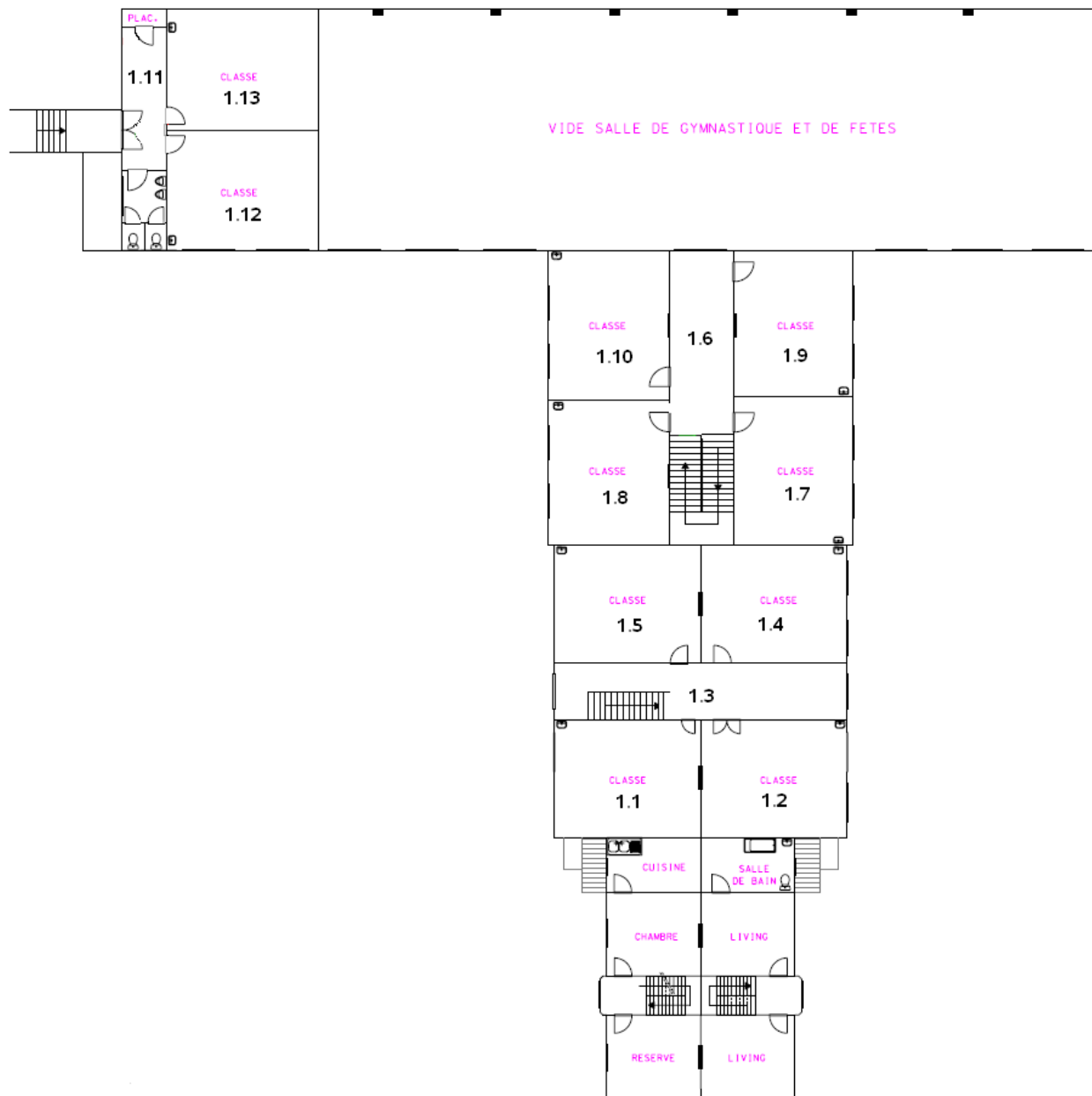


Application/Toepassing 1: vasques a fleurs / Sierschaal voor bloemen . Asbestciment /Asbestciment
Application/Toepassing 2: Tableaux / Schoolborden

NB : Le tableau de la photo n° 3 a été déplacé.

Plan schématique 2: Bâtiment principale (1er étage)

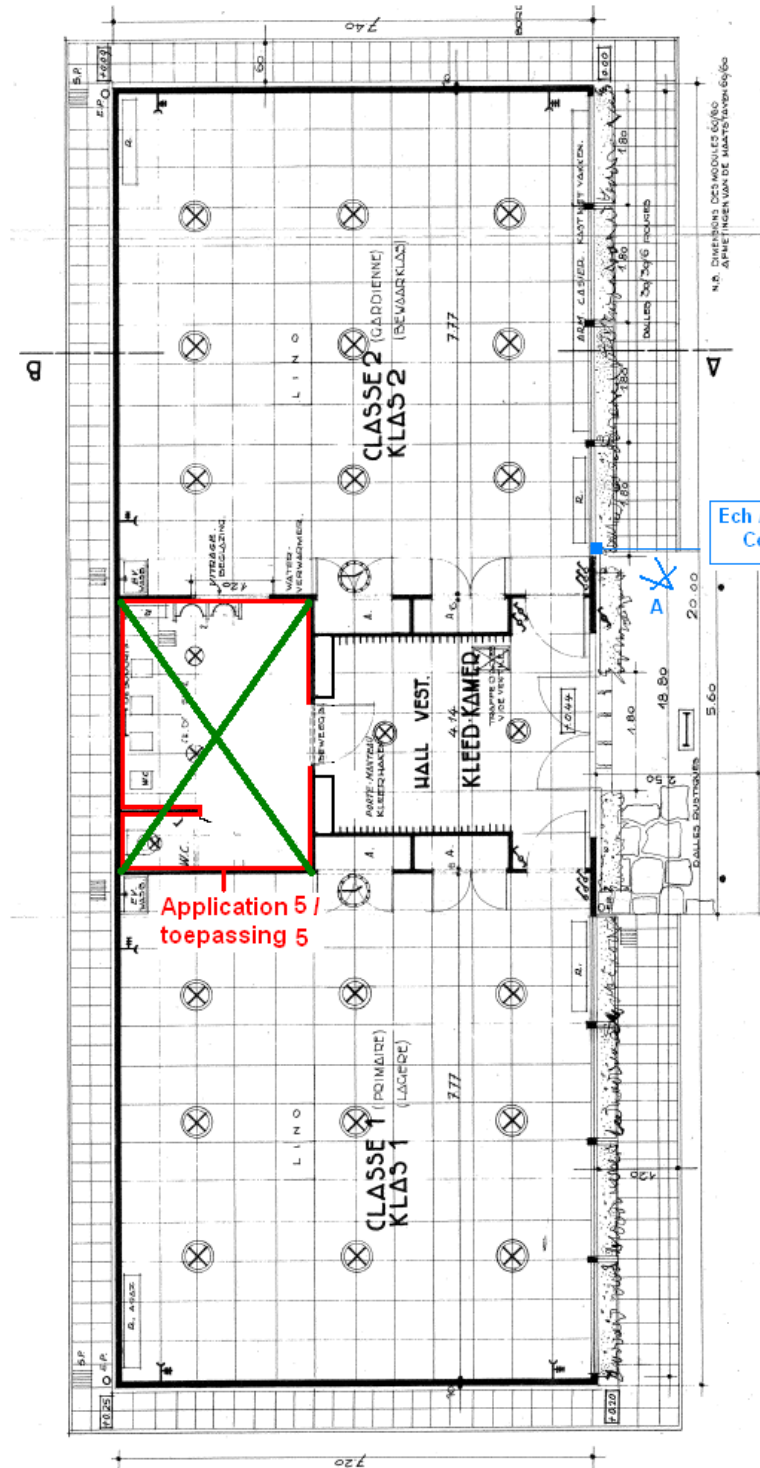
1^e ETAGE



Rien à signaler

Plan schématique 3 : Pavillon A : (X : Application 5 retirée en Août 2015)

Pavillon A / Paviljoen A



Ech / Staal 1 : A.01
Corde/ Koord



Application 5 /
toepassing 5

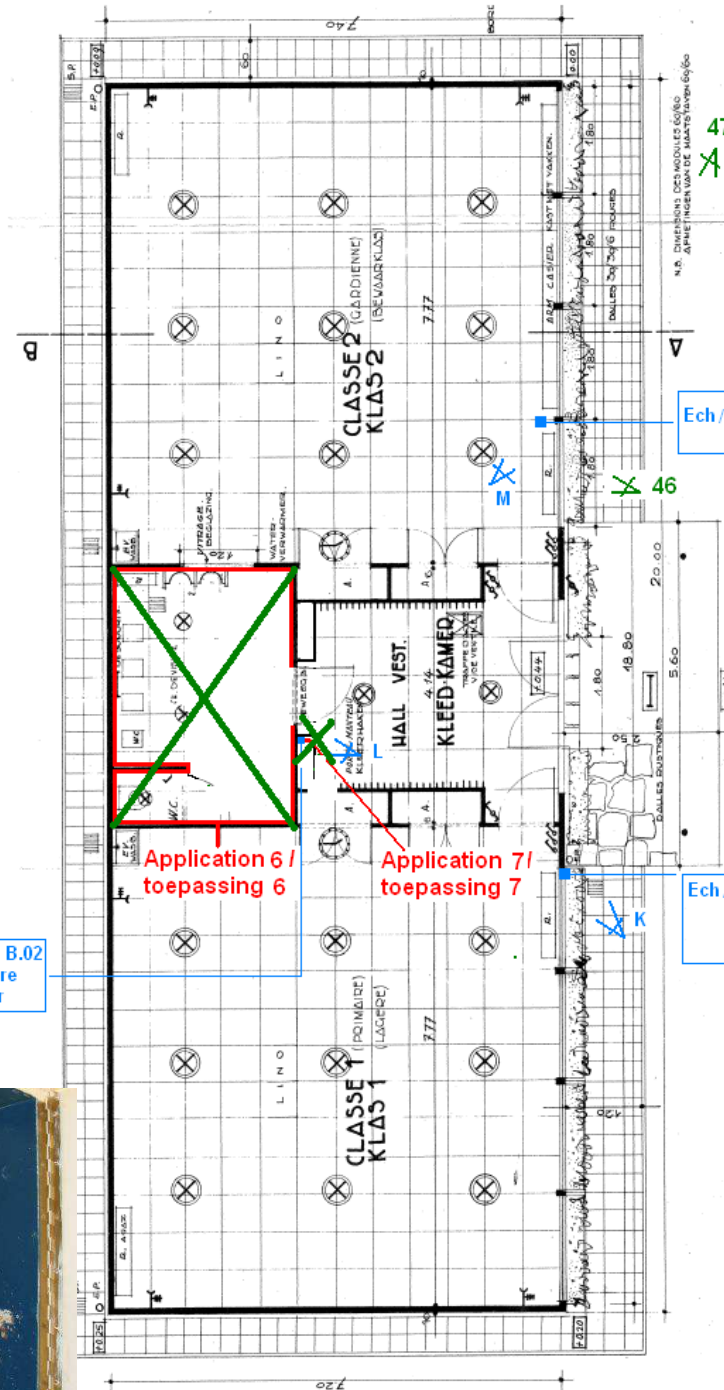
~~- Application 5 / toepassing 5 : panneaux de glasal / glasalplaten -~~

✗ Photos Applications / Foto's Toepassingen

✗ Photos Echantillons / Foto's Stalen

Plan schématique 4 : Pavillon B (X Applications 6 et 7 retirées en août 2015)

Pavillon B / Paviljoen B



Applications / toepassingen:

- 6: ~~panneaux de glacial / glacialplaten~~
- 7: ~~plaque en achecte ciment / achectcimentplaat~~

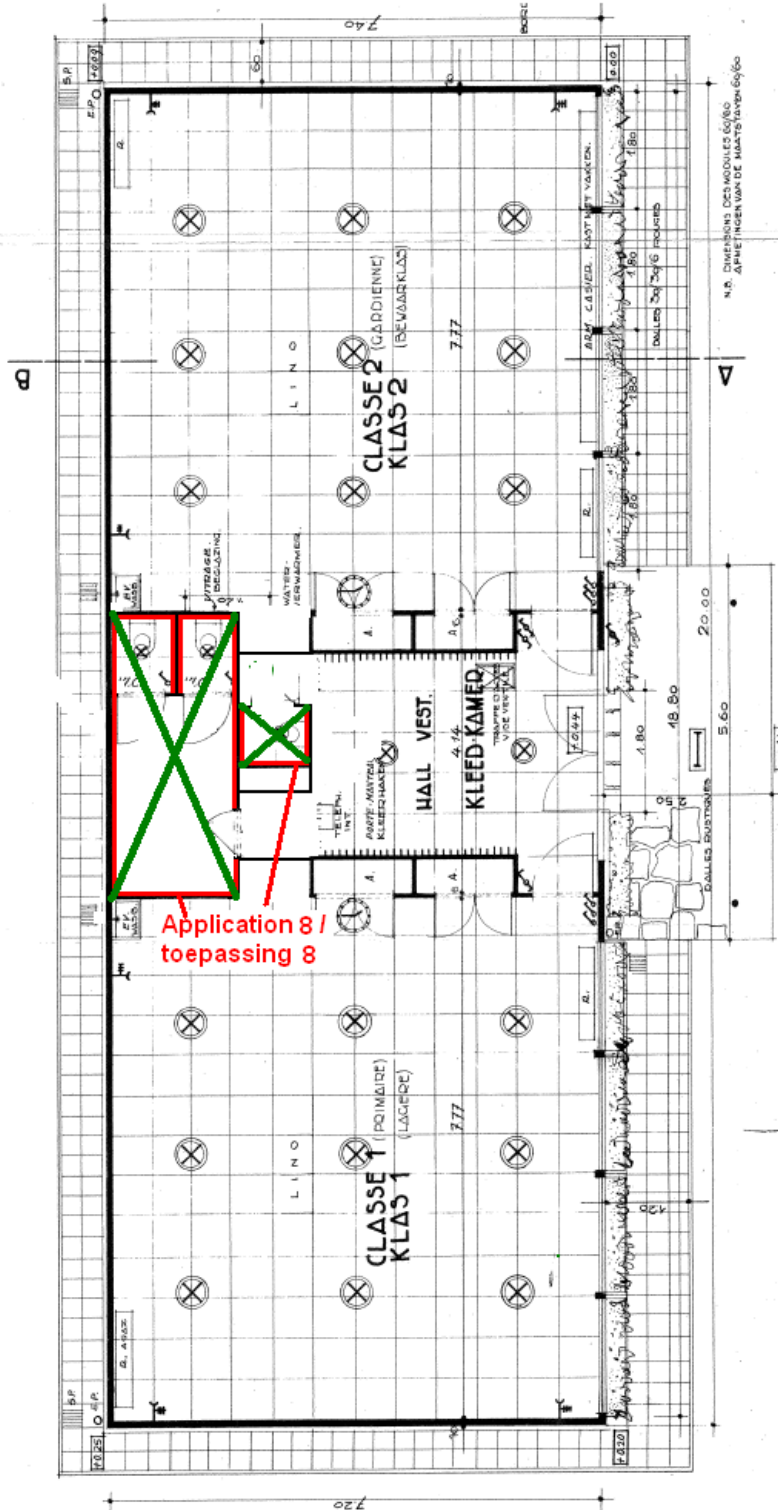
X Photos Applications / Foto's Toepassingen

X Photos Echantillons / Foto's Stalen



Plan schématique 5 : Pavillon C (X : Application 8 retirée en août 2015)

Pavillon C / Paviljoen C



~~Application 8 / toepassing 8 : panneaux de glas / glasplaten~~

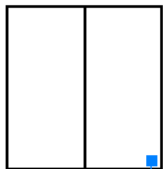
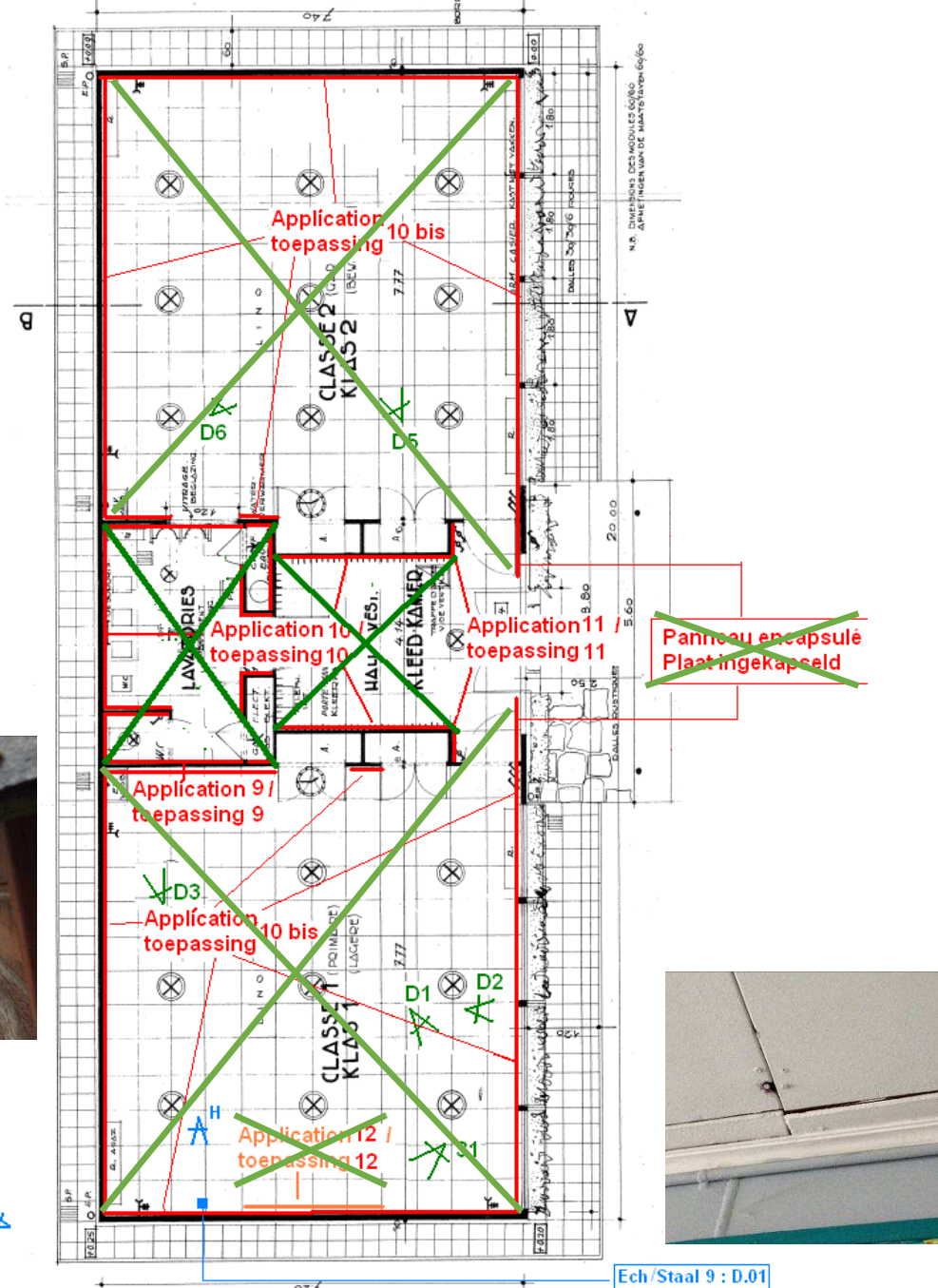
✕ Photos Applications / Foto's Toepassingen

Plan schématique 6 : Pavillon D (X : Applications 9, 10 et 11 retirées en août 2015 et les applications 10 bis et 12 retirées en août 2016)

Pavillon D / Paviljoen D

 Photos Applications / Foto's Toepassingen

 Photos Echantillons / Foto's Stalen



Ech / Staal 10 : D.02
Shingles en bitume
Bitumen shingles

Application 10 bis
decouvert en août 2015
Toepassing 10 bis
gevonden in augustus
2015

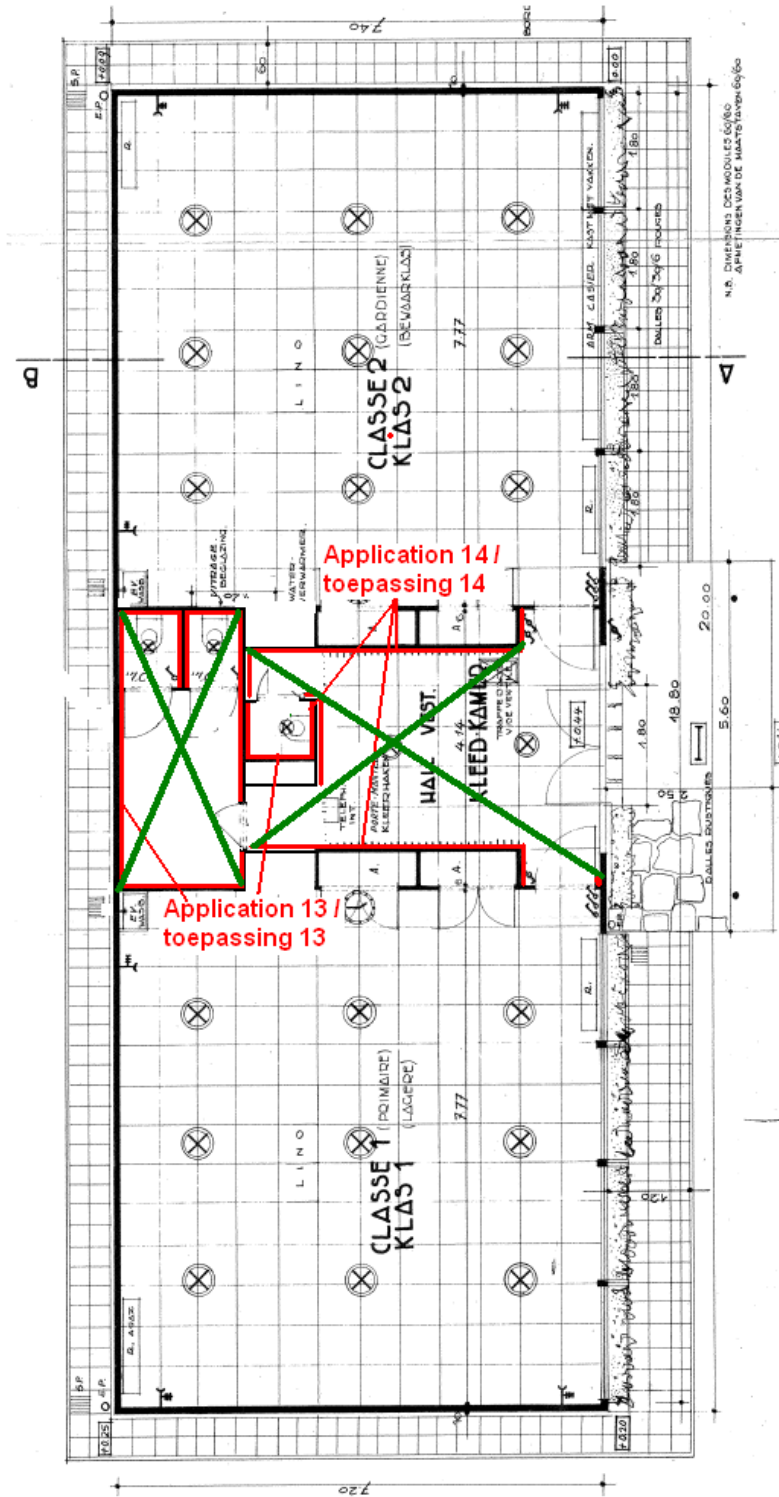
Applications / toepassingen:

- 9 : ~~panneaux de glasal / glasalplaten~~
- 10 : ~~panneaux de glasal / glasalplaten~~
- 10bis : ~~panneaux de glasal / glasalplaten~~
- 11 : ~~plinthes en macal / macal plinten~~
- 12 : ~~tableaux / schoolborden~~



Ech / Staal 9 : D.01
Plafond

Plan schématique 7 : Pavillon E (X : Applications 13 et 14 retirées en avril et en août 2015)
Pavillon E / Paviljoen E

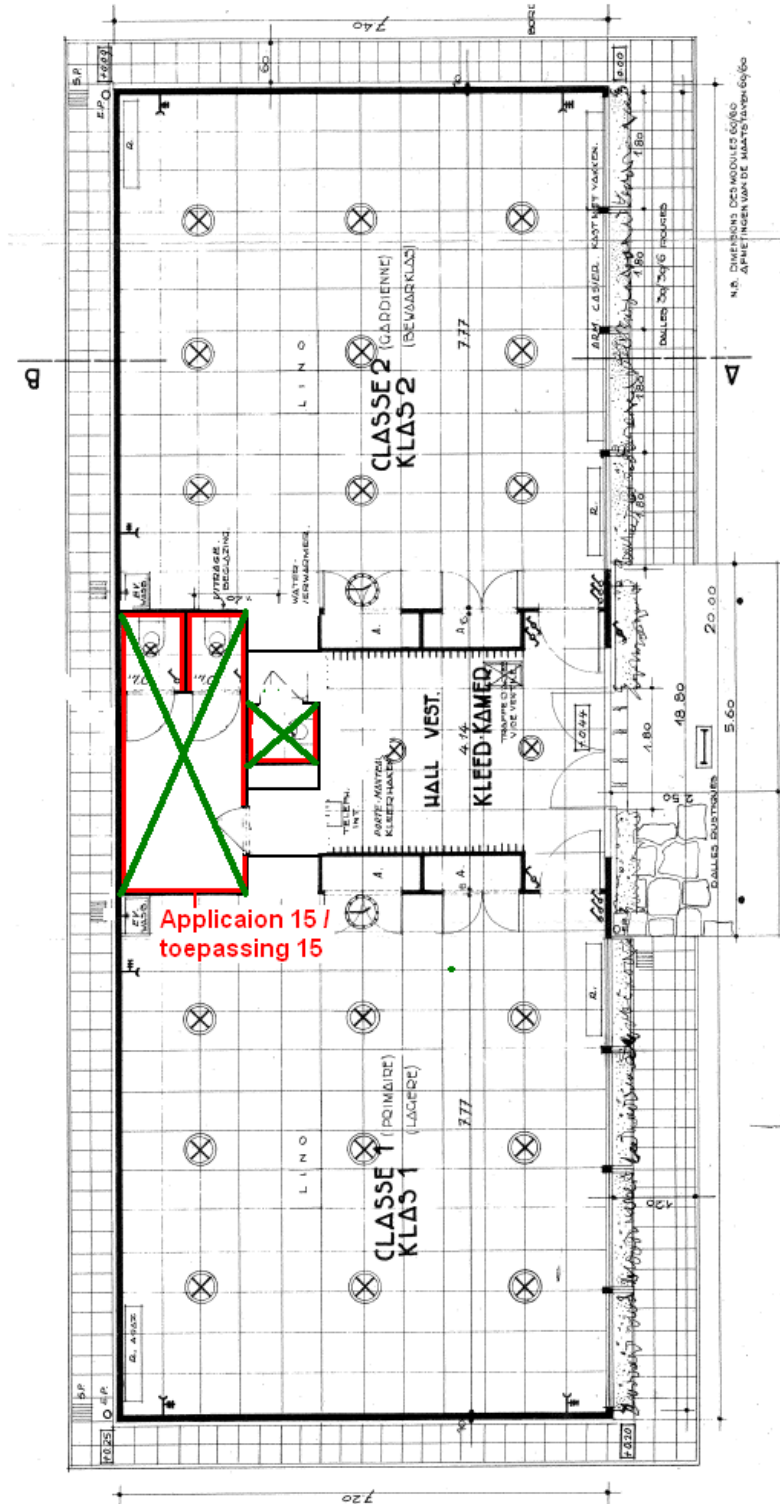


Applications / toepassingen:

- 13: ~~panneaux de glasal / glasalplaten~~
- 14: ~~plinthes en masal / masal plinten~~

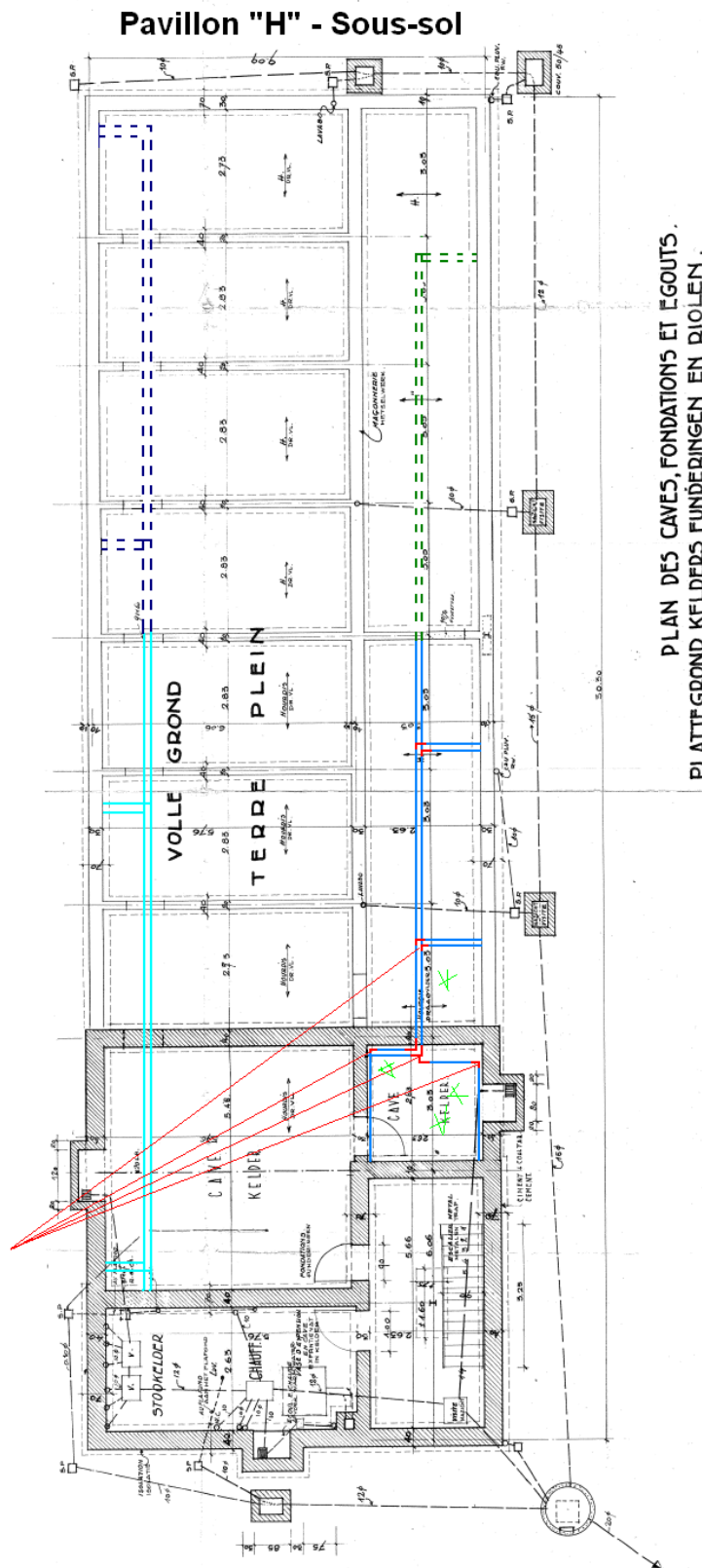
Plan schématique 8 : Pavillon F(X : Application 15 retirée en avril et en août 2015)

Pavillon F / Paviljoen F



Application 15 / toepassing 15 : panneaux de glas / glasplaten

Plan schématique 9 : Pavillon H (sous-sol)



Application 17
Toepassing 17
photos / foto's
32, 33, 34, 35

PLAN DES CAVES, FONDATIONS ET EGOUTS.
PLATTEGROND KELDERS, FUNDERINGEN EN RIOLLEN.

Plan schématique 10 : Pavillon H (Rez)

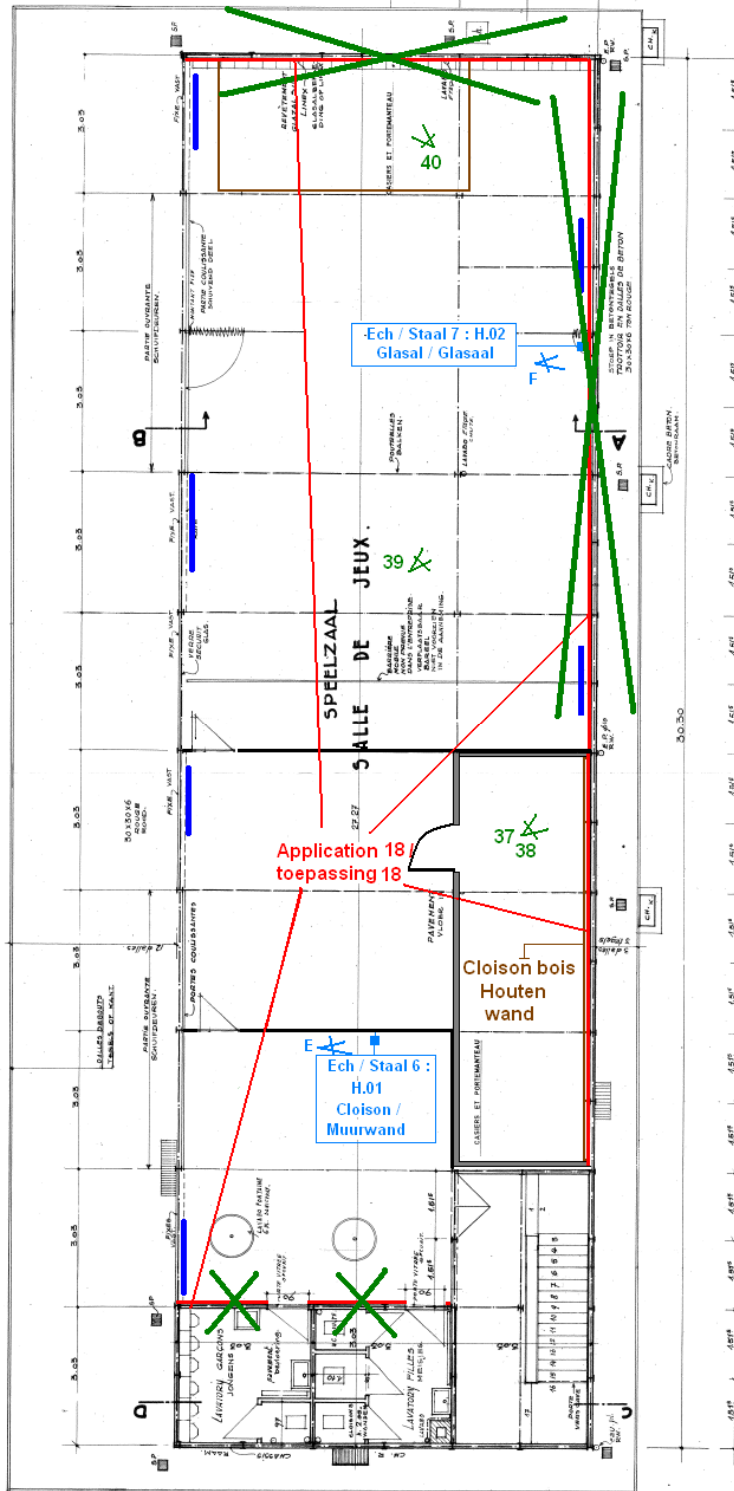
Pavillon "H" - Rez-de-chaussée / Paviljoen H - gelijkvloers

✕ Photos Applications / Foto's Toepassingen

✕ Photos Echantillons / Foto's Stalen



PLAINE DE JEUX
SPEELPLEIN



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

Application 18 / toepassing 18 : panneaux de glasal / glasalplaten
 Radiateurs / Verwarmingstoestellen

Plan schématique 11 : Pavillon H (1er étage) (X : Applications 18 et 19 retirées en en août 2016)

Pavillon "H" 1er étage / Paviljoen H - 1ste verdieping

Applications / toepassingen

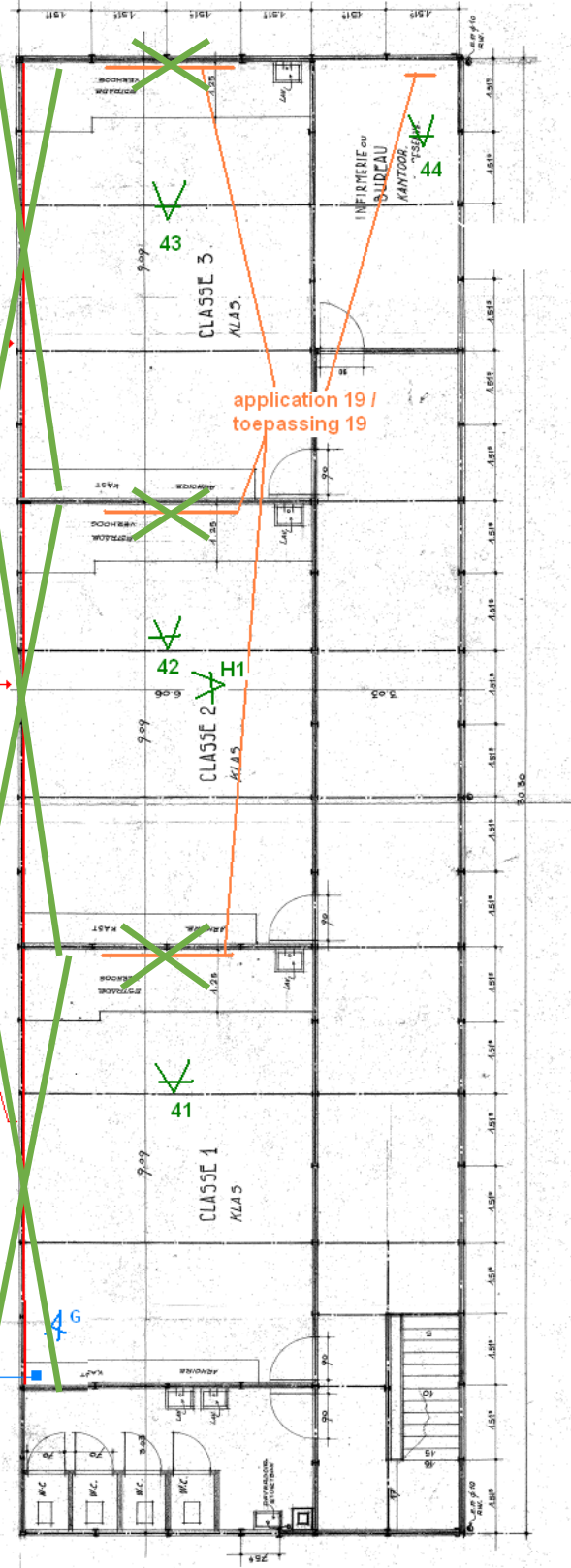
18: ~~panneaux en glas /~~
~~glasaalplaten~~

19: tableaux / schoolborden

~~application 18 /~~
~~toepassing 18~~

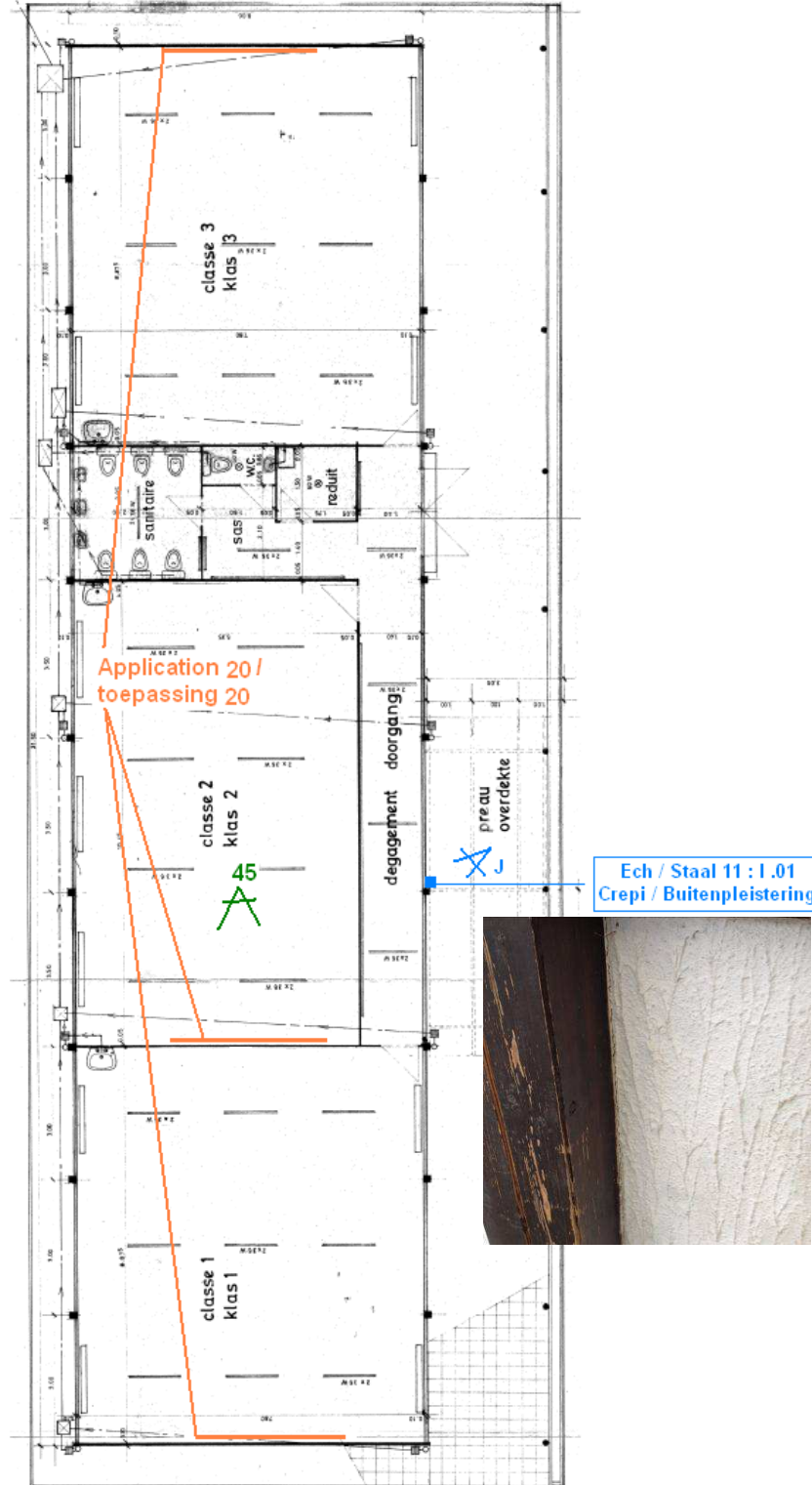


Ech / Staal 8 : H.03
Plafond



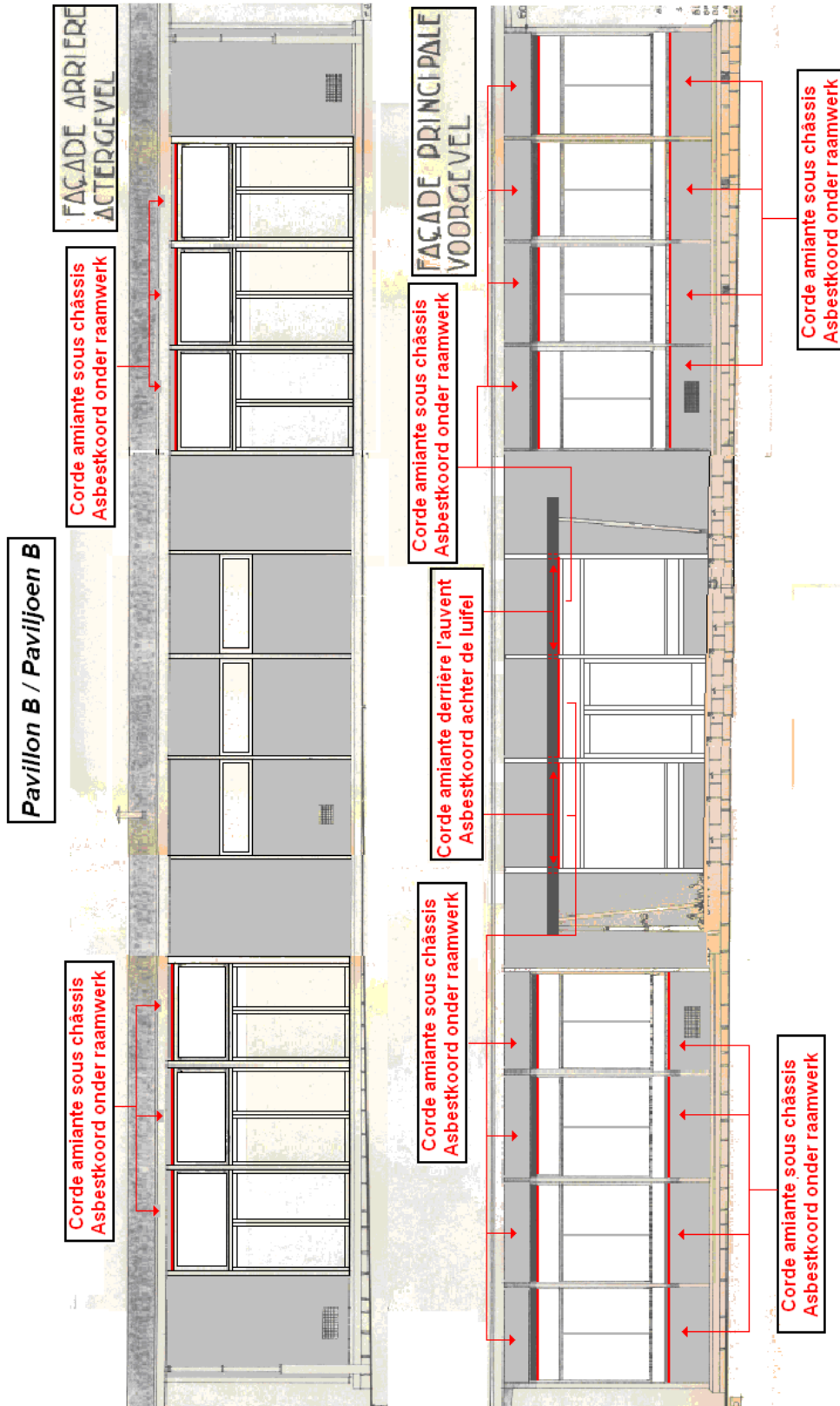
Plan schématique 12 : Pavillon I

Pavillon I - Paviljoen I

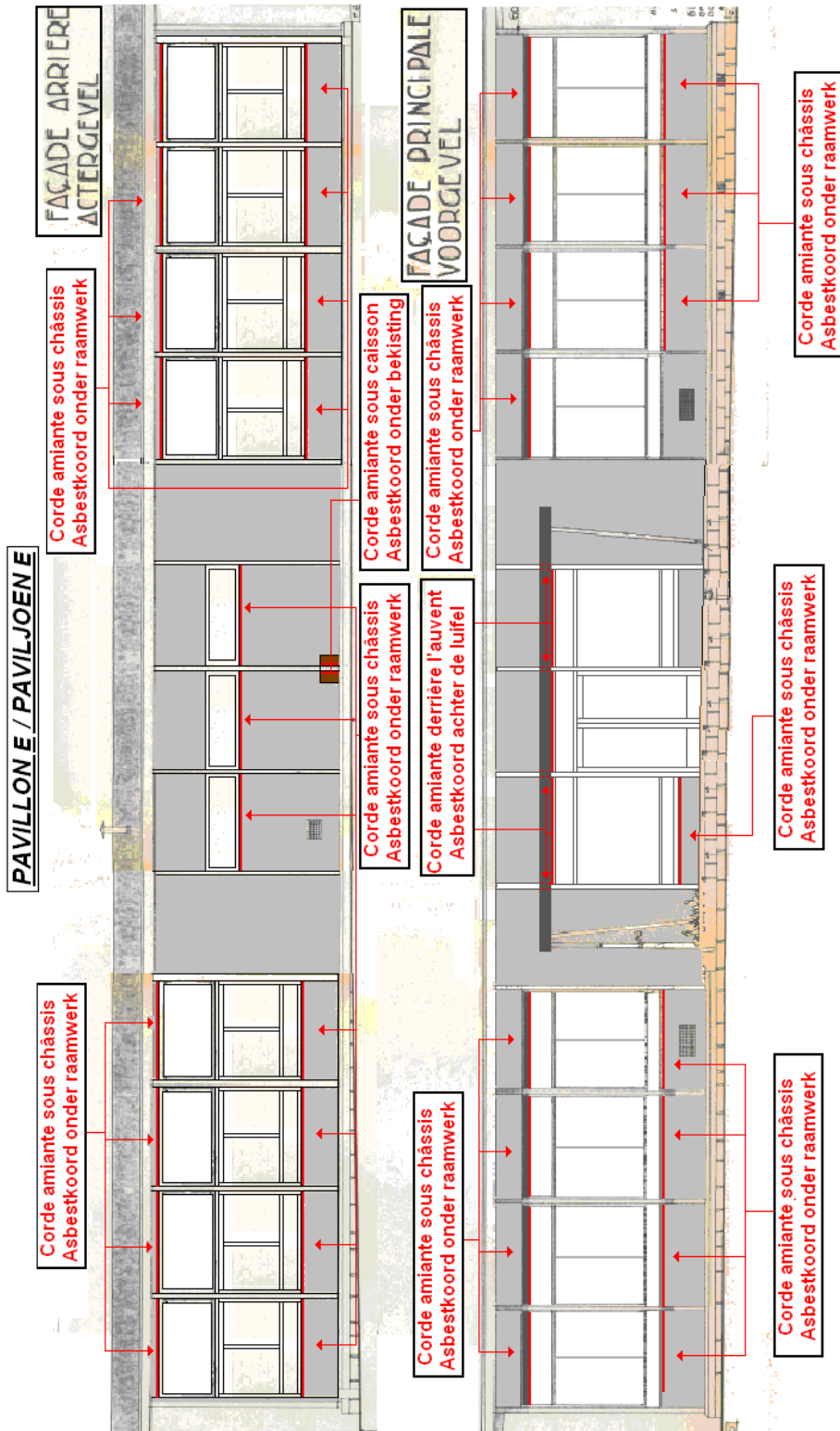


Application 20 / toepassing 20 : tableaux / schoolborden

Plan schématique 13 : Pavillon B : Elévations avant et arrière
(Application 21 restante)




Plan schématique 14 : Pavillon E : Elévations avant et arrière
(Application 21 restante)



Annexe 3.2.
Rapport d'analyses

Voir rapport d'analyse de l'inventaire de décembre 1999 réalisé par EEC.



**European Environment
Consultants**

Atomium Mass 82
1150 Bruxelles

Tel: 02/705 10 10
Fax: 02/705 32 76

**RAPPORT D'ESSAI
CARACTERISATION DES FIBRES
D'AMIANTE DANS LES
MATERIAUX
par MOLP**

CONFIDENTIEL

DE DOSSIER : 00 AS 990429 CLIENT : Administration Communale Ixelles **21067**

OBJET D'INTERVENTION : Ecole Communale Ixelles

NATURE DES TRAVAUX : Inventaire Amiante

ÉCHANTILLONNAGE

Sur le client nombre d'échantillon(s) : 5 reçu(s) le 8 / 12 / 99

Sur le laboratoire EEC selon la procédure EEPCD004. Technicien : BAB le 8 / 12 / 99

ANALYSE

Sur le laboratoire EEC selon la procédure EEPCD002 basée sur la monographie (MDHS 77) "Analyse des matériaux par Microscopie Optique en Lumière Polarisée (MOLP)": Technicien : BAB le 9 / 12 / 99

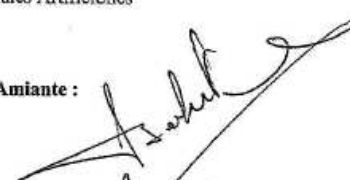
RÉSULTATS

Réf. Echantillon	Localisation prélèvement	Type de matériaux	Type d'amiante (% Volume)	Fibres non-amiantifères
<u>1</u>	<u>Cave local Chaudière</u>	<u>isolation Cabon fibre</u>	<u>Amosite 70%</u>	<u>-</u>
<u>2</u>	<u>Gardiennage école 7</u>	<u>Plaque anti-feu</u>	<u>Chrysotile 60%</u>	<u>-</u>
<u>3</u>	<u>Pavillon A toilettes</u>	<u>plaque mur toilettes</u>	<u>Chrysotile 80%</u>	<u>-</u>
<u>4</u>	<u>Pavillon D toilettes</u>	<u>plaque mur toilettes</u>	<u>Chrysotile 80%</u>	<u>-</u>
<u>5</u>	<u>Grand pavillon</u>	<u>mur toilettes</u>	<u>Chrysotile 80%</u>	<u>-</u>

Pour les fibres non-amiantifères : FO Fibres Organiques, FMA Fibres Minérales Artificielles

Date d'émission : ___/___/___

Pour réception :

Responsable U.T. Amiante : 

Technicien : Bakelants B.

Notes : - Les résultats ne se rapportent qu'aux mesures réalisées. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'autorisation écrite de EEC. Le % volumétrique est mentionné uniquement à titre indicatif. Il n'apporte qu'une appréciation sur le volume d'amiante présent dans l'échantillon analysé. Il ne fait pas l'objet d'une accréditation EN 45001 ainsi que la procédure EECPCD004. Pour les matériaux autres que friables avec un % d'amiante avoisinant les 3 %, il est souhaitable d'effectuer une confirmation par M.E.T.A. Ce rapport comporte ___ annexe(s).

Comme la présence de fibres non amiantifères, la qualification EEC006/9911 ne fait l'objet ni d'un avertissement, ni d'une accréditation EN 45001



rue Arthur Maes straat 82
1130 Bruxelles/Brussel

☎ 02/705 32 60
Fax 02/705 32 76

RAPPORT D'ESSAI
CARACTERISATION DES FIBRES
DANS LES MATERIAUX
PAR MOLP

Laboratoire Agréé par Arrêté
Ministériel du 19 janvier 1996 (Belgique)

"CONFIDENTIEL"

N° DE DOSSIER: 00 AS 990 429

RAPPORT N° 21067

CLIENT: Administration Communale Ixelles

LIEU D'INTERVENTION: Ecole Communale Ixelles

1) ECHANTILLONNAGE

- réalisé par le client: nombre d'échantillon(s): 5
- réalisé par le laboratoire E.E.C. selon la procédure EECPCD004 Technicien: B.Bakelants le 08 / 12 / 1999

2) ANALYSE

- réalisée au laboratoire E.E.C. selon la procédure EECPCD002 basée sur la monographie (MDHS 77) "Analyse des matériaux par Microscopie Optique en Lumière Polarisée (MOLP)" par B.Bakelants le 09 / 12 / 1999

3) RESULTATS

Réf. Echantillon	Localisation prélèvement	Type de matériaux	Type d'amiante (% volume)	Fibres non-amiantifères
1	Cave Local Chaudière	Isolation Calorifuge	Amosite 70%	-
2	Garderie école 7	Plaque anti-feu	Chrysotile 60%	-
3	Pavillon A - toilettes	Plaques murs toilettes	Chrysotile 20%	-
4	Pavillon D - toilettes	Plaques murales	Chrysotile 20%	-
5	Grand Pavillon	Mur toilettes	Chrysotile 20%	-

Date d'émission: / /1999
Responsable Unité Technique Amiante
B. Bakelants

F.O. : fibres organiques, F.M.A. : fibres minérales artificielles
Technicien

Notes: - Les résultats ne se rapportent qu'aux mesures réalisées. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'autorisation écrite de EEC. Le % volumétrique d'amiante est mentionné uniquement à titre indicatif. Il ne s'agit que d'une appréciation sur le volume d'amiante présent dans l'échantillon analysé. Comme la présence de fibres non amiantifères, la quantification d'amiante ne fait l'objet ni d'un agrément ni d'une accréditation EN 45001. Pour les matériaux autres que friables avec un % d'amiante croissant les 5 % il est souhaitable d'effectuer une confirmation M.E.T.A.
Rap (F) MOLP - Rév.01/9911

Rapport d'analyses du 26/02/2015**a-ULaB**

Page 1 sur 1

**Rapport d'analyse d'échantillons de matériaux
150181-001-PLM**

Analyse en accord avec la méthode HSG248 : Microscopie à lumière polarisée (MOLP) avec dispersion de couleurs suivant McCrone.

Confidentiel

A l'attention de	M Marc Burzinska
	Commune d'Ixelles
	Chaussée d'Ixelles, 168 – 1050 Bruxelles
E-Mail	Marc.burzinska@ixelles.be

Bâtiment/référence	Ecole 7/8 Avenue du Bois de la Cambre, 175 – 1050 Ixelles		
Echantillonnage par	a-ULaB (B. Hermans)		
Analysé par	Bernard Hermans		
Nombre d'échantillons	14	Reçus le	25/02/15
Date de l'analyse	26/02/15	Date du rapport	26/02/15

Résultats

<i>Les résultats ci-dessous sont obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF ETCS</i>			<i>Hors agrément</i>
Référence a-ULaB	Description par le client	Type(s) d'amiante présent(s)	Autre(s) type(s) de fibre(s)
150181-001-001	A01 Corde en façade	//	FO
150181-001-002	G01 Plaque de faux plafond	//	FMA, FO
150181-001-003	G02 Corde en façade	//	FO
150181-001-004	G03 Bitume sur toiture	//	FMA, FO
150181-001-005	G04 Bitume sur auvent	//	FO
150181-001-006	H01 Cloison en plâtre	//	FO
150181-001-007	H02 Plaque de type fibrociment	Chrysotile	//
150181-001-008	H03 Plaque de faux plafond en plâtre perforé	//	FMA
150181-001-009	D01 Plaque de faux plafond	//	FO (bois)
150181-001-010	D02 Shingle	//	FMA
150181-001-011	I01 Crépis extérieur	//	//
150181-001-012	B01 Corde en façade	Chrysotile	//
150181-001-013	B02 Intérieur bloc construction	//	FO
150181-001-014	B03 Plaque de faux plafond	//	FMA, FO
<i>Fin des résultats obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF ETCS</i>			

FO = Fibres organiques, FMA=Fibres minérales artificielles

Le laboratoire et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'informations erronées qui nous auraient été communiquées par le client à propos de(s) échantillon(s) ou pour toute utilisation ou interprétation impropre des informations que nous aurions fournies. Dans tous les cas, la responsabilité du laboratoire se limitera uniquement à la fourniture d'analyses de confirmation. Sauf cas de spécification particulière, le laboratoire conservera les échantillons soumis pendant une période de six mois. Ce rapport concerne uniquement les échantillons soumis et analysés. Ce rapport ne peut pas être reproduit, excepté dans son entièreté, sans approbation écrite du laboratoire. Le laboratoire peut être contacté pour toute question relative aux résultats contenus dans le présent rapport ou aux méthodes d'analyses utilisées.


Bernard Hermans
Directeur TechniqueTel 071 34 81 11
Formulaire FPTPLM01 rev 02 du 14/08/2012a-ULaB
Rue Auguste Piccard, 48
6041 Gosseliese-mail : info@a-ulab.com
URL : www.a-ulab.com
TVA : BE 841 143 616

Analyses d'air du 06/03/2015

a-ULaB

M^{me} M. Burzinska
Commune d'Ixelles
Chaussée d'Ixelles, 168
1050 Ixelles

Ecole 7/8
Pavillon B et E
Av du bois de la Cambre, 175
1050 Ixelles

CONFIDENTIEL

**Rapport n° : 150181-003-PCM
Mesures d'ambiance**

Ce rapport concerne un comptage de fibres dans l'air selon les procédures PTPCM 01, 02 et 03 basés sur la norme NBN T96-102.
Les résultats ci-dessous sont obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF Emploi, Travail et Concentration sociale

Date d'analyse : 06/03/2015
Date d'émission : 06/03/2015

Prélèvements par : RIG
Comptage par : RIG

Microscope : 002

N° Ech	Description	Type de mesure	Date	N° pompe	N° tige	K décal	H fin	Débit avant (l/min)	Débit après (l/min)	Durée (minutes)	Débit moyen (l/min)	Volume (l)	Diamètre réticule (µm)	Nombre de champs	Nombre de fibres	Concentration calculée (f/m ³)		Concentration mesurée (f/m ³)		
																Borne inférieure	Borne supérieure	Borne inférieure	Borne supérieure	
001	Pavillon B classe de droite	MS	6/03/2015	PMP 101	PF01	08:52	12:52	2,15	2,14	240	2,14	5,144	100	22,0	100	22,0	-0,010	-0,010	-0,010	-0,010
002	Pavillon B sanitaires	MS	6/03/2015	PMP 102	PF02	08:54	12:54	2,20	2,20	240	2,20	5,284	100	22,0	100	22,0	-0,010	-0,010	-0,010	-0,010
003	Pavillon B classe de gauche	MS	6/03/2015	PMP 103	PF03	08:55	12:55	2,17	2,11	240	2,14	5,13,6	100	22,0	100	22,0	-0,010	-0,010	-0,010	-0,010
004	Pavillon E classe de droite	MS	6/03/2015	PMP 104	PF04	09:01	13:01	2,19	2,20	240	2,19	5,26,6	100	22,0	100	22,0	-0,010	-0,010	-0,010	0,02
005	Pavillon E classe de gauche	MS	6/03/2015	PMP 105	PF05	09:02	13:02	2,19	2,20	240	2,19	5,26,6	100	22,0	100	22,0	-0,010	-0,010	-0,010	0,02
006	Pavillon E sanitaire	MS	6/03/2015	PMP 016	PF06	09:03	13:03	2,18	2,20	240	2,19	5,26,2	100	22,0	100	22,0	-0,010	-0,010	-0,010	0,010
007	Blanc		6/03/2015		PF00								100	22,0	100	22,0	-	-	-	-

Conditions de prélèvement :

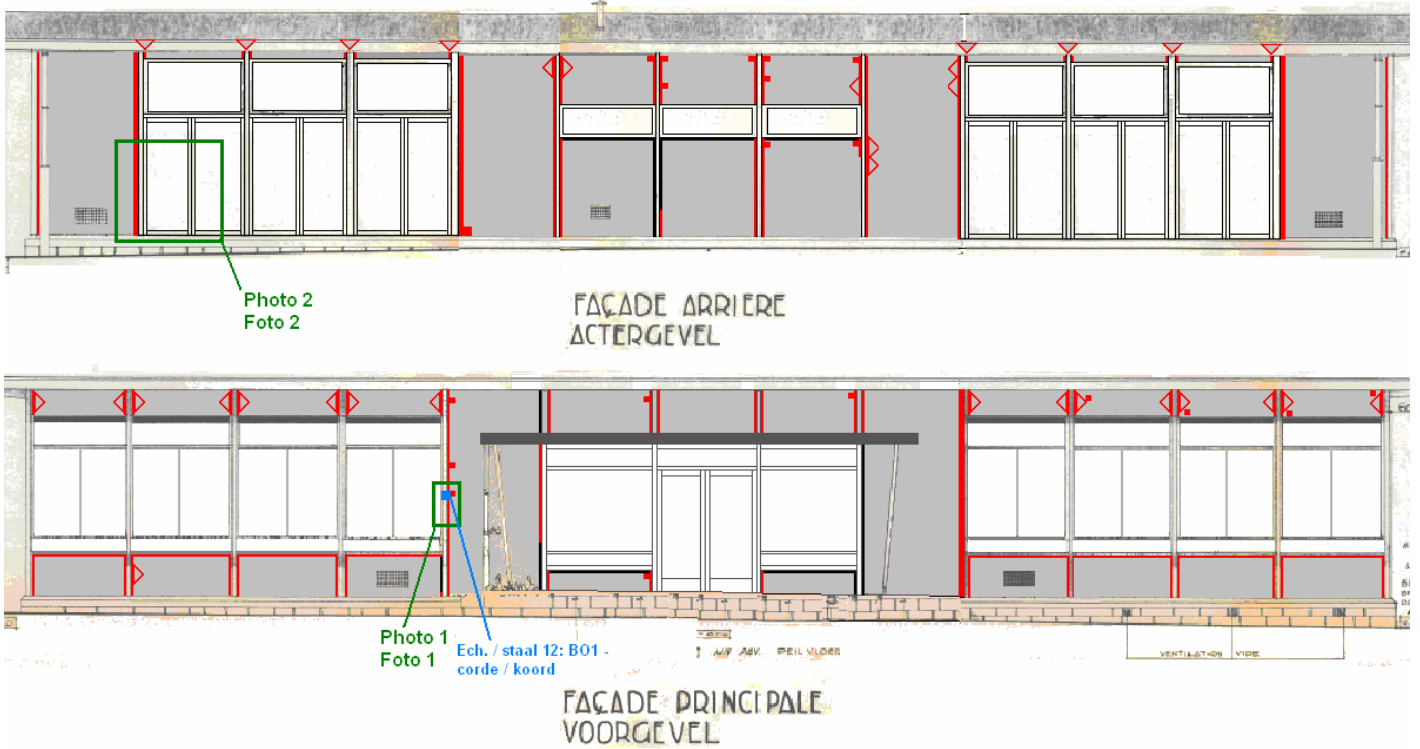
Mesures effectuées dans le pavillon B inoccupé et dans le pavillon E occupé par les élèves dans les deux classes.

MS = mesure stationnaire, MP = mesure personnelle
Fin des résultats obtenus en tant que laboratoire agréé par le SPF Emploi, Travail et Concentration sociale
Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement sauf accord écrit d'a-ULaB

Signature responsable

Plan schématique pour prises échantillons le 06/03/2015 : Pavillon B : Elévations avant et arrière

PAVILLON B / PAVILJOEN B



CORDE PENDENTE	■	HANGEND KOORD
CORDE DEGRADEE OU DEPASSANTE	▲▲▲▲	BESCHADIGD OF UITSTEKEND KOORD
CORDE DEGRADEE OU DEPASSANTE SUR TOUTE SA HAUTEUR	—	BESCHADIGD OF UITSTEKEND KOORD OP HEEL DE HOOGTE

Photos



Photo. 1 pavillon B



Photo. 2 pavillon B

Analyses au microscope électronique du 10/03/2015

AIB-VINÇOTTE International sa
 Business Unit Vincotte Environment, Safety and Sustainability
 Siège d'exploitation: Everest • Leuvensesteenweg 248 H • 1800 Vilvoorde • Belgique
 Tél +32 (0)2 674 57 50 • fax +32 (0)2 674 57 85 • environment@vincotte.be • www.vincotte.com
 N° d'entreprise: BE 0462.513.222 – RCB: 621315 – Internet: www.vincotte.com

Safety, quality and environmental services

Contrat géré par : SECTION AMIANTE

Gestionnaire : Danny Versichele
 Tel.: 02/674.51.61

• Nos coordonnées :
 Référence : 60464955TEM10

• Vos coordonnées
 Référence : 150181-003

a-ULaB

*A l'attention de Monsieur Bernard Hermans
 Rue Auguste Piccard, 48
 6041 Charleroi*

Vilvoorde, le 10 mars 2015

Concerne :

RAPPORT DES MESURES EN MICROSCOPIE ELECTRONIQUES

Concerne: Mesure de la concentration d'asbeste dans l'atmosphère à l'aide du microscope électronique à transmission (META) sur demi-filtre prélevé selon *NBN -T96 102, 3^{ème} édition*

Commande reçu par courrier

Date échantillonnage : 06/03/15 (info client)

Lieu échantillonnage : réf. du client : 150181-003-004 et -005
 Chantier Ecoles 7/8 Ixelles

Echantillonné par le client

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité. La reproduction d'extraits est interdite sans accord écrit préalable de VINÇOTTE ENVIRONMENT, SAFETY AND SUSTAINABILITY. Ce rapport porte uniquement sur les résultats des analyses réalisées sur les échantillons prélevés ou reçus à la date indiquée. Les analyses ont été réalisées en conformité avec la norme ISO17025 sous le certificat 016-TEST délivré par BELAC.



Siège social : Diamant Building – Boulevard A. Reyers 80 – B-1030 Bruxelles
 Sièges Vincotte : Anvers • Bruxelles • Gand • Les Isnes • Luxembourg • Pays Bas • France • Italie •
 Hongrie •
 Slovaquie • Algérie • Emirats Arabes Unis • Oman • Japon • Inde





1. Introduction

La mesure au microscope électronique à transmission (META) a été demandée par monsieur Hermans de la société a-ULaB afin de contrôler la présence de fibres d'amiante sur des filtres optiques.

2. Méthode

La microscopie électronique à transmission (META) permet d'identifier les fibres non seulement d'après leur morphologie (fibres asbestiformes), mais également d'après leur nature cristalline et leur composition chimique, ce qui permet le comptage séparé de chaque variété d'amiante. Référence de la norme utilisée pour l'analyse est NF X 43-050.

L'échantillon est d'abord détruit à basse température dans un four à plasma d'oxygène. Cette incinération élimine les substances organiques présentes qui pourraient influencer le comptage.

Les cendres sont mises en suspension dans l'eau ultrapure et filtrés sur un filtre en polycarbonate de diamètre de pore 0,2 µm, préalablement recouvert d'une couche de carbone. Après filtration, une deuxième couche de carbone est évaporée.

Le filtre est ensuite déposé sur 3 grilles de microscope électronique à transmission et dissous dans du chloroforme.

Les ouvertures de grilles sont examinées sur au moins deux grilles et à un grossissement de 10.000 fois. Le comptage des structures (fibres) doit être poursuivi jusqu'à ce que l'une ou l'autre des conditions suivantes soit satisfaite: avoir observé un nombre d'ouvertures minimum permettant d'atteindre la sensibilité analytique désirée ou d'avoir compté au moins 100 fibres.

Les fibres sont déterminées à un grossissement adapté à leur morphologie (peut varier de 5.000 jusqu'à 30.000 fois) au moyen du spectre de dispersion d'énergie des rayons X (EDXA).

Toutes les fibres qui répondent aux dimensions suivantes et qui sont identifiées comme amiante au moyen du spectre de dispersion d'énergie des rayons X (EDXA) sont comptées

longueur :	≥ 5µm
largeur :	≤ 3 µm
longueur/largeur :	≥ 3/1

3. Echantillonnage

L'échantillonnage a été effectué aux endroits suivants:

réf. Vincotte	réf. chantier	temps de prélèvement	Lieu, référence et/ou activité
T1263	003-004	9h01-13h01	150181-003-004, pavillon E, classe de droite
T1264	003-005	9h02-13h02	150181-003-005, pavillon E, classe de gauche



4. Résultats.

Les résultats sont repris dans le tableau suivant:

réf chantier	003-004	003-005		
nombre images analysées	200	200		
nombre fibres comptées	0	0		
dont Chrysotile	-	-		
Amosite	-	-		
Crocidolite	-	-		
FCR (cat.II)	-	-		

5. Concentrations calculées.

Sur base des informations fournies par le client du prélèvement, des concentrations ci-dessous ont été calculées. **Veillez remarquer que ces concentrations sont purement indicatives et se trouvent hors notre accreditation chez BELAC et l'agrément de l'SPF ETCS.**

réf. Vinçotte	réf. chantier	résultat : présence de fibre(s) de type :	Concentration, indicative (en fibres/l)
T1263	003-004	n.a.	< 1,123
T1264	003-005	n.a.	< 1,123

6. Conclusions

les analyses effectuées sur les demi-filtres optiques permettent de conclure :

- nous n'avons trouvé que des fibres synthétiques sur ces demi-filtres.

Les résultats ne peuvent pas être comparés aux valeurs optiques comme décrites dans le CODEX.

Pour le Directeur du laboratoire,

T. VAN DE SANDE
Resonsable laboratoire

Dr. Ir. D. VERSICHELE
Manager Production Unit Asbestos



Annexe 1

Mesure de la concentration d'amiante dans l'atmosphère au lieu de travail
FEUILLE D'ANALYSE

Client: a-ULaB OS: 60464955
 Sujet: 150181-003-004 et -005
 Contact: monsieur B. Hermans

Méthode d'échantillonnage: stationnaire.

Echantillonnage: par le client, 06/03/15

Méthode d'analyse: microscopie électronique selon la norme AFNOR X43-050

date	# échant Vinçotte	# échant chantier	lieu d'échantillonnage/référence	# pompe
06/03/15	T1263	003-004	150181-003-004, pavillon E, classe de droite	inconnue
06/03/15	T1264	003-005	150181-003-005, pavillon E, classe de gauche	inconnue

Paramètres:

a) Prélèvement

référence (chantier)	T1263	T1264		
début (h)	9h01	9h02		
fin (h)	13h01	13h02		
débit (l/min) début	2,19	2,19		
débit (l/min) fin	2,19	2,19		
volume (l)	527	527		

b) Comptage

grandissement	10000	10000		
nombre images comptées.	200	200		
diamètre filtre	22,0	22,0		
nombre fibres comptées:	0	0		
dont Chrysotile	-	-		
Amosite	-	-		
Crocidolite	-	-		
FCR (cat.II)	-	-		

Analyste : T. Van de Sande

Date: 10/03/15

Remarques: /

Annexe 3.3.

Inventaire amiante réalisé par EEC en 1999



Rapport confidentiel

**OBJET: Ecole Communale Ixelles
AVENUE BOIS DE LA CAMBRE 173
1050 IXELLES -BRUXELLES**

09 décembre 1999

**Sommaire :**

A/ INTRODUCTION	p.03
B/ INSPECTION VISUELLE	p.06
1. Bâtiment central Ecole 7-secrétariat	p.07
2. Classe Mme Sparino et salle des profs	p.10
3. Bâtiment central-classes Ecole 7	p.11
4. Bâtiment central-classes Ecole 8	p.12
5. Toilettes Ecole 7	p.13
6. Bâtiment central-Garderie Ecole 7	p.14
7. Toilettes Ecole 8	p.16
8. Bâtiment central-Cantine Ecole 8	p.17
9. Pavillon A	p.19
10. Pavillon B	p.21
11. Pavillon C	p.23
12. Pavillon « VERGER »	p.25
13. Pavillon –Prégarderie	p.26
14. Pavillon D	p.28
15. Grand Pavillon	p.30
16. Pavillon E	p.32
17. Pavillon F	p.34
18. Cantine Ecole 7	p.36
19. Pavillon Lutins	p.37
20. Bâtiment Polyvalente	p.39
21. Garage	p.40
C/ CONCLUSION	p.41
Annexe 1 : Rapport d'analyses	p.42



A. INTRODUCTION

1. E.E.C. a été chargé par la commune d'Ixelles de:

** faire une inspection visuelle de l'Ecole Communale d'Ixelles située au numéro 173 de l'avenue de la Cambre à Ixelles en vue de repérer et identifier les zones où il pourrait y avoir présence d'amiante;*

** prélever et analyser des échantillons des matériaux soupçonnés de contenir de l'amiante;*

** rédiger un rapport de l'inventaire, comprenant au minimum les rubriques suivantes:*

- localisation exacte des zones et produits contenant de l'amiante,*
- description de la condition (état, fragilité...) dans laquelle se trouvent ces produits,*
- évaluation du risque d'exposition aux fibres d'amiante qui en résulte.*

2. Les analyses ont été réalisées au laboratoire de E.E.C. à Bruxelles - Rapport d'analyse 21067 repris en annexe I - . L'analyse des échantillons a été basée sur la recherche d'amiante de type chrysotile (amiante blanc), amosite (amiante brun) et crocidolite (amiante bleu). La recherche consiste, en première approche, en une observation au stéréo microscope de la morphologie du matériau. Ensuite, les fibres suspectes sont prélevées et observées au microscope à polarisation, les couleurs de dispersion sont examinées suivant la technique "McCrone".



3. Pour l'évaluation du risque lié à l'amiante, E.E.C. utilise la méthode de l'E.P.A. (Environmental Protection Agency - USA) - indice pour les écoles et bâtiments publics.

Cette méthode fait référence internationalement pour l'évaluation du risque lié à l'amiante.

La méthode est basée sur huit critères. Pour chaque critère une cote qui varie de 0 à 5 est attribuée. Ces différentes cotes, par introduction dans une formule, donnent un indice variant de 0 à 162.

L'échelle tient compte des facteurs qui influencent le niveau du risque. L'indice met en évidence la possibilité de libération de fibres dans l'air.

Critères d'évaluation:

- 0-12 : possibilité de libération de fibres très faible, pas de mesure particulière à prendre;
- 10-50 : en cas d'endommagement ou de contact avec le matériau, il y a possibilité de libération de fibres dans l'air, encapsulage (*) indiqué. En cas de travaux d'entretien ou de réparation, l'enlèvement est souhaité.
- > 40 : le matériau est directement dangereux, seul l'enlèvement est une solution valable.

Nous mentionnerons également la classe à laquelle appartient le matériau:

- Catégorie 1: asbeste libre
- Catégorie 2: asbeste liée (ciment, liant,...)

(*) L'encapsulage est une opération qui consiste à empêcher la libération de fibres par différentes méthodes : pulvérisation d'un fixateur, étalement de peinture ou de colle, recouvrement par un autre matériau tel que plâtre, plastic, bois, tôle, ...



4. Cadre législatif de l'inventaire asbeste:

La législation fédérale belge concernant la protection sur les lieux de travail, (RGPT 148Deçies 2.5.2.1) oblige l'employeur à dresser un inventaire de tout l'asbeste et des matériaux contenant de l'asbeste présents dans toutes les parties des bâtiments ; cet inventaire doit être tenu à jour.

L'A.M. du 22 décembre 1993 détermine, dans le cadre de la lutte contre les risques dus à l'asbeste, le contenu de l'inventaire:

Article 1:

§ 1: *L'inventaire consiste en*

1° un aperçu général de toutes les applications d'asbeste et des matériaux contenant de l'asbeste, présents dans toutes les parties des bâtiments, les machines et installations; à l'exception des parties de bâtiments, machines ou installations difficilement accessibles.

Pour ce faire deux catégories d'applications d'asbeste et de matériaux contenant de l'asbeste sont définies:

- asbeste non liée (flocage, isolation de chaudière,...)*
- asbeste liée (fibres d'asbeste fixées par un liant: ciment ou autre)*

2° une énumération circonstanciée, par local ou installation

- de l'application dans laquelle l'asbeste à été utilisée*
- estimation de l'état de l'asbeste*
- activités pouvant donner lieu à une exposition aux fibres*

§2 Un matériau intact et qui dans des conditions habituelles n'est pas perturbé, ne sera pas endommagé pour en faire un prélèvement.

Article 2: L'inventaire doit être établi au plus tard le 1^{er} janvier 1995



B. INSPECTION VISUELLE

La visite des bâtiments de l'école communale d'Ixelles a été effectuée le 8 décembre 1999.

Pour faciliter la lecture du présent rapport, les **matériaux contenant de l'amiante** sont soulignés et apparaissent en caractères italiques gras dans le texte.



1. Bâtiment central Ecole 7-secrétariat



Photo 1 Bâtiment central

1.1. Cave

Le conduit de la cheminée en asbeste ciment, va être enlevé dans un avenir proche.

Dans la cave nous avons rencontré des tuyaux isolés par un calorifugeage de type plâtre contenant de l'amiante. Un échantillon de ce matériau (Ech 1) a été prélevé et analysé, il contient +/- 70 % d'amosite.

La longueur totale de ces tuyaux dans la chaufferie est 10 m environ.

Dans le local des femmes d'ouvrage (4m) et le local réserve à produits (6m) se retrouvent les mêmes tuyaux.

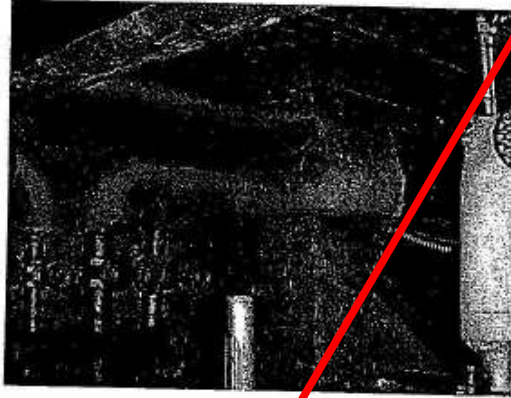


Photo 2 calorifuge cave chaufferie

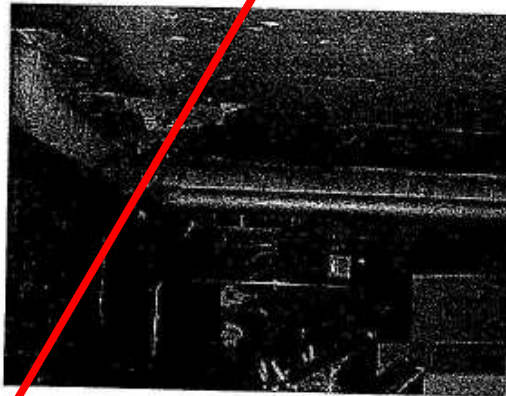


Photo 3 tuyau dans réserve de produits

Supprimé en 2000



Ech. 1 – Isolation calorifuge

Évaluation du risque : asbeste-plâtre.

	Amosite	Catégorie 1
A. État du matériau	Superficiellement endommagé	2
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Supérieure à 10 %	4
D. Accessibilité	Rarement	1
E. Activité et mouvements	Mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Moyenne	2
H. Concentration en amiante	Plus de 50 %	3

Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$
 $EI = (2 + 0 + 4 + 1 + 1 + 0) * 2 * 3 = 48$

Avis : La possibilité de libération de fibres existe. L'enlèvement du calorifugeage de ces tuyaux est recommandé.

1.2. Rez de chaussée

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante à ce niveau.

1.3. 1^{er} étage – local réserve

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante à ce niveau.

1.4. Grenier

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante à ce niveau.



2. Classe Mme Sparino et salle des professeurs

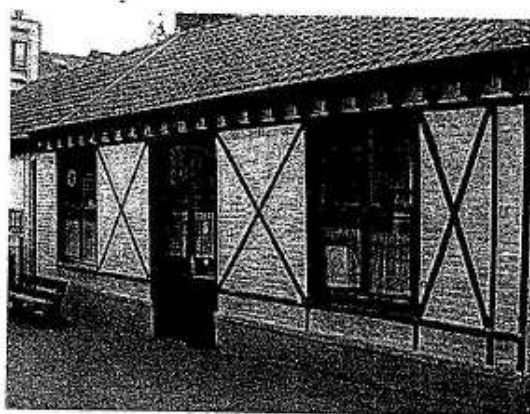


Photo 4 : Classe de Mme Sparino et salle des professeurs

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante dans ce bâtiment.



3. Bâtiment central-classes Ecole 7



Photo 5 Bâtiment central école 7

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante dans ce bâtiment.



4. Bâtiment central - Classes Ecole 8.

Pas de photo

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante dans ce bâtiment.



5. Toilettes Ecole 7.

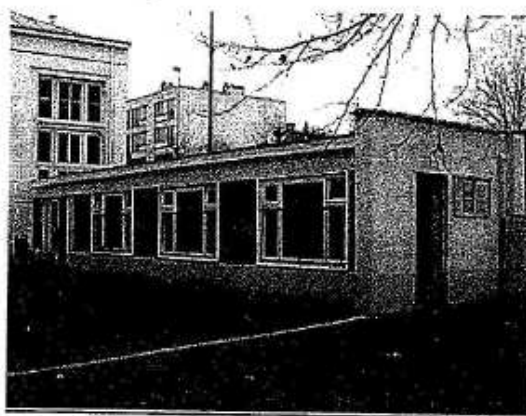


Photo 6 : toilettes école 7

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante dans ce bâtiment.

6. Bâtiment central-Garderie Ecole 7 (préau).

6.1 Garderie

Dans la garderie, derrière un convecteur à gaz, se trouve une plaque anti-feu de 1 mètre sur 2.

Un échantillon de cette plaque a été prélevé et analysé :

Ech 2 +/- 60 % chrysotile

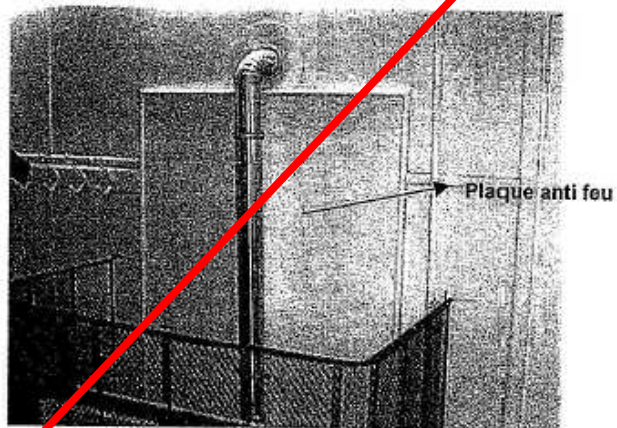


Photo 7 plaque anti feu



Ech. 2 – Plaque anti-feu

<u>Évaluation du risque :</u>		Asbeste carton Chrysotile catégorie 1
A. Etat du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Plus de 10 %	4
D. Accessibilité	Difficilement accessible	1
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Plus de 50 %	3
Formule $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (0 + 0 + 4 + 1 + 1 + 0) * 1 * 3 = 18$		
Avis : Le matériau est en bon état. L'encapsulation du plaque est recommandé.		

6.2 Salle de sport.

Nous n'avons pas rencontré d'amiante dans ce local.

6.3. Vestiaire

Nous n'avons pas rencontré d'amiante dans ce local.



7. Toilettes Ecole 7

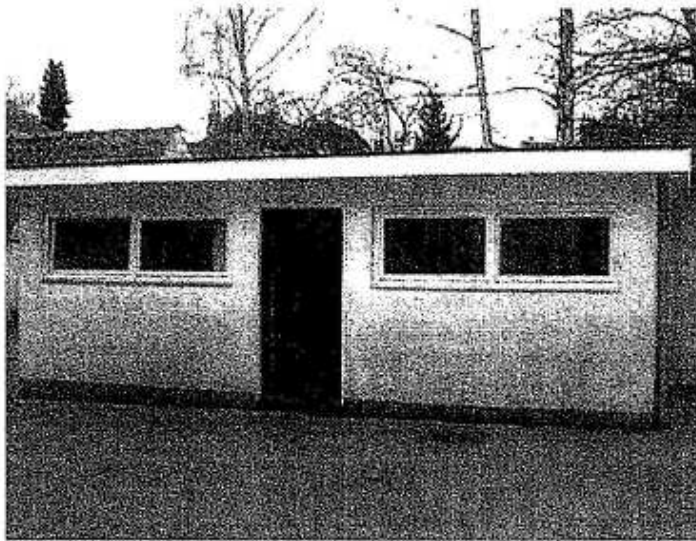


Photo 8 Toilettes Ecole 8

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante dans ce bâtiment.



8. Bâtiment central-Cantine Ecole 8

Rez de Chaussée: Cantine

Nous n'avons pas rencontré d'amiante à ce niveau du bâtiment.

1^{er} étage: 2 classes

Dans les hall d'entrée et dans les toilettes, les plaques de couverture des portes sont du type Glasal.

Il s'agit de différentes portes :
1 porte vers le débarras,
2 portes dans les toilettes
1 porte vers les toilettes

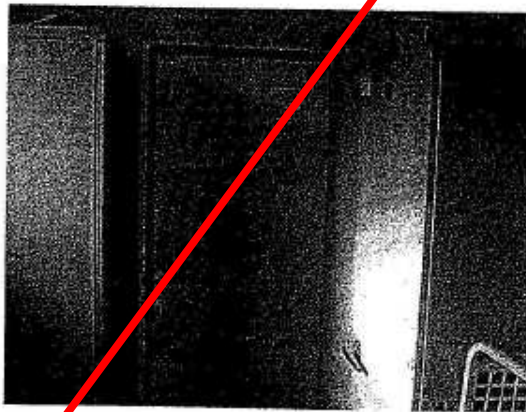


Photo 9 : porte vers débarras

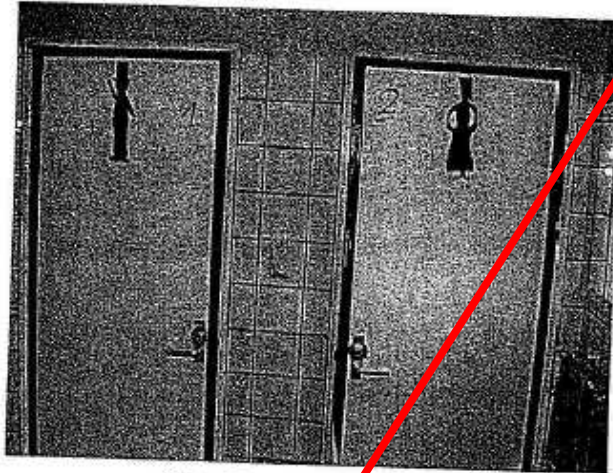


Photo 10 : portes dans toilettes



Photo 11 : porte vers toilettes

9. Pavillon A

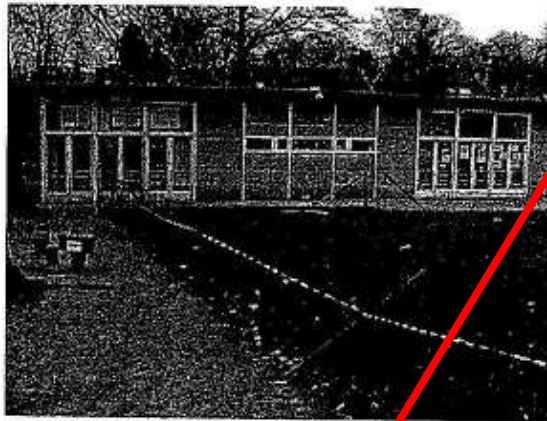


Photo 12 Pavillon A

Dans ce pavillon, nous avons noté la présence de plaques d'asbeste-ciment de type Glasal posées contre les murs des toilettes en protection de ceux-ci. (Ech 3 : 20 % Chrysotile).
Ces plaques ont une surface de 10 m² environ.

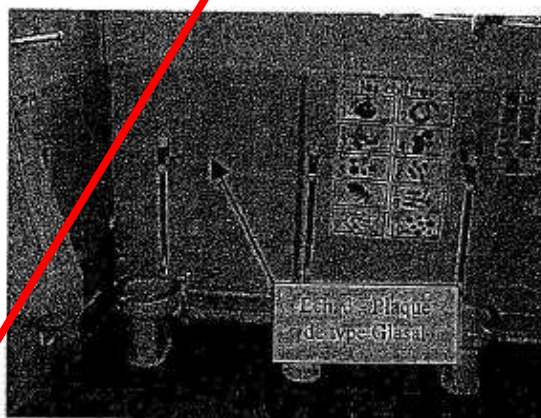


Photo 13 : plaques de Glasal



Ech. 3 – Plaques de fibrociment de type Glasal

<u>Évaluation du risque :</u>		Plaques d'asbeste-ciment Chrysotile catégorie 2
A. Etat du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$		
Avis : Le matériau est en bon état. Aucune action n'est à prendre dans l'immédiat. La fixation des parties abimées est conseillée.		



10. Pavillon B

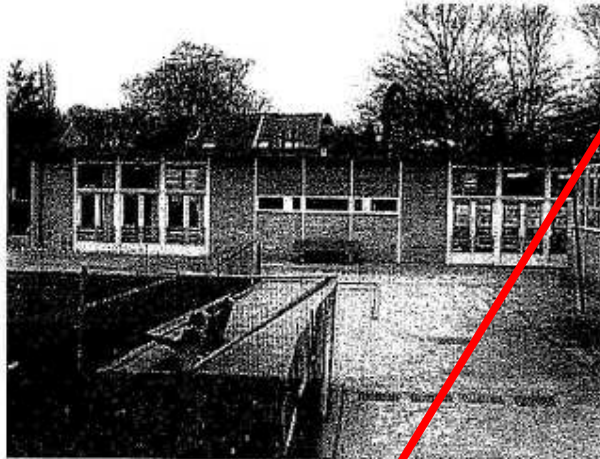


Photo 14 : pavillon B

Dans ce pavillon, nous avons noté la présence de **plaques d'asbeste-ciment** de type Glasal posées contre les murs des toilettes en protection de ceux-ci. Il s'agit d'une surface de 10 m² (voir Ech 3 Chrysotile 20%).

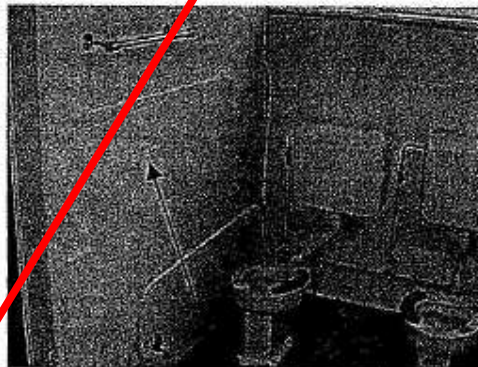


Photo 15 : plaques contre les murs



Plaques de protection type Glasal

Évaluation du risque : Plaques de fibrociment de type Glasal
Chrysotile catégorie 2

A. Etat du matériau		
Intact		0
B. Dommages dus à l'eau		
Aucun		0
C. Surface d'exposition		
Inférieure à 10 %		1
D. Accessibilité		
Facilement accessible		4
E. Activité et mouvements		
Actifs, mouvements modérés		1
F. Présence dans système de circulation d'air		
Non		0
G. Friabilité		
Faible		1
H. Concentration en amiante		
Entre 1 et 50 %		2

Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$
 $EI = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$

Avis : Le matériau est en bon état. Aucune action n'est à prendre dans l'immédiat. L'encapsulage des parties abîmées est conseillé.

11. Pavillon C



Photo 16 : pavillon C

Dans ce pavillon, nous avons noté la présence de **plaques d'asbeste-ciment** de type Glasal posées contre les murs des toilettes en protection de ceux-ci. Il s'agit d'une surface de 10 m² (voir Ech 3 Chrysotile 20%).

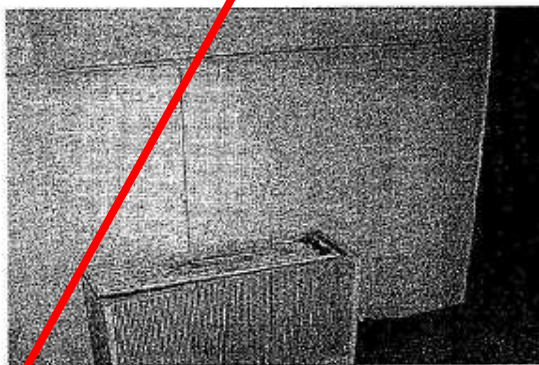


Photo 17 : plaques contre les murs



Plaques de protection type Glasal

<u>Évaluation du risque :</u> Plaques de fibrociment de type Glasal		
Chrysotile		catégorie 2
A. Etat du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EL = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EL = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$		
Avis : Le matériau est en bon état. Aucune action n'est à prendre dans l'immédiat. L'encapsulage des parties abîmées est conseillé.		



12. Pavillon « VERGER »

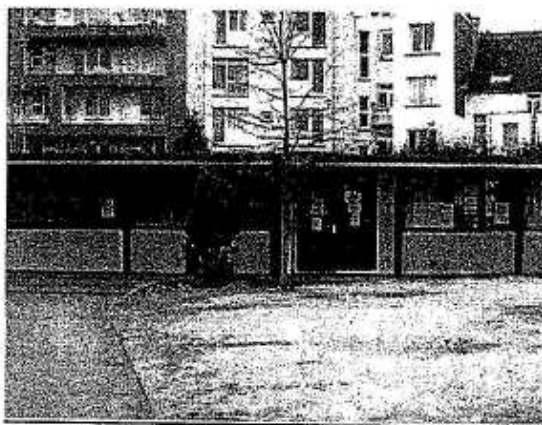


Photo 18 : Pavillon VERGER

Nous n'avons pas rencontré d'amiante dans ce bâtiment.

Plafond laine de verre

Sol vinyl

Murs intérieurs bois aggloméré



13. Pavillon –Prégarderie

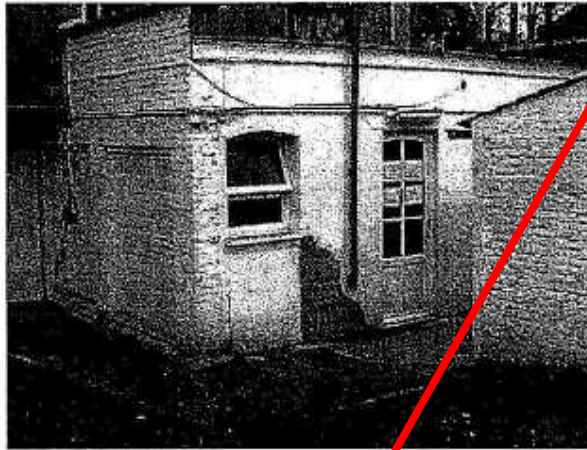


Photo 19 : Pavillon Prégarderie école 8

Dans ce pavillon, nous trouvons des plaques d'asbeste-ciment contre les murs à l'intérieur du local Petit Lutin .
Ces plaques occupent une surface de +/- 30 m² (idem Ech. 3 Chrysotile 20%).

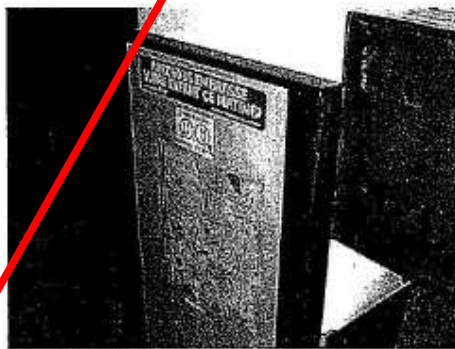


Photo 20 : plaques au mur



Plaques de protection type Glasal

<u>Évaluation du risque :</u>		Plaques de fibrociment de type Glasal Chrysotile catégorie 2
A. Etat du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$		
Avis : Le matériau est en bon état. Aucune action n'est à prendre dans l'immédiat.		



14. Pavillon D

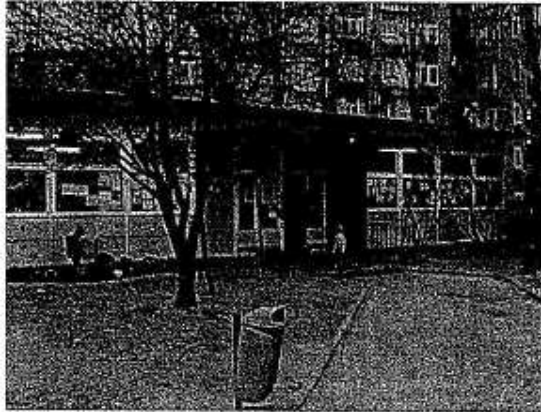


Photo 21 : Pavillon D

Dans ce pavillon, nous avons noté la présence de plaques d'asbeste-ciment de type Glasal posées contre les murs des toilettes en protection de ceux-ci. Il s'agit d'une surface de 12 m² (Ech 4 Chrysotile 20%)

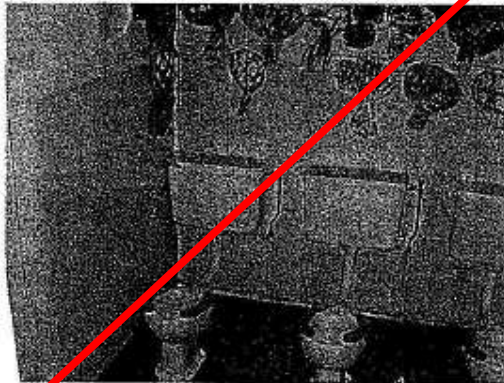


Photo 22 : plaques contre les murs



Ech. 4 – Plaques de fibrociment de type Glasal

<u>Évaluation du risque :</u>		Plaques de fibrociment de type Glasal Chrysotile catégorie 2
A. Etat du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$		
Avis : Le matériau est en bon état. Aucune action n'est à prendre dans l'immédiat. L'encapsulage des parties abîmées est conseillé.		



15. Grand Pavillon



Photo 23 Grand Pavillon



Nous notons la présence de plaques d'asbeste-ciment de type Glasal posées contre les murs des toilettes, en protection de ceux-ci. Il s'agit d'une surface de 12 m² (Ech 5 Chrysotile 20%).

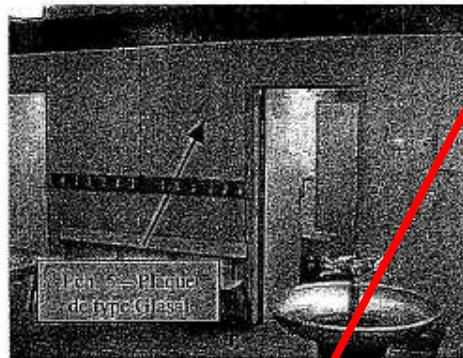


Photo 24 : plaques contre le mur

Ech. 5 – Plaque de protection en Glasal

<u>Évaluation du risque :</u>		Plaque de fibrociment de type Glasal Chrysotile catégorie 2
A. État du matériau	Endommagé superficiellement	2
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (2 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 16$		
Avis : L'encapsulation du matériau est conseillé.		



16. Pavillon E

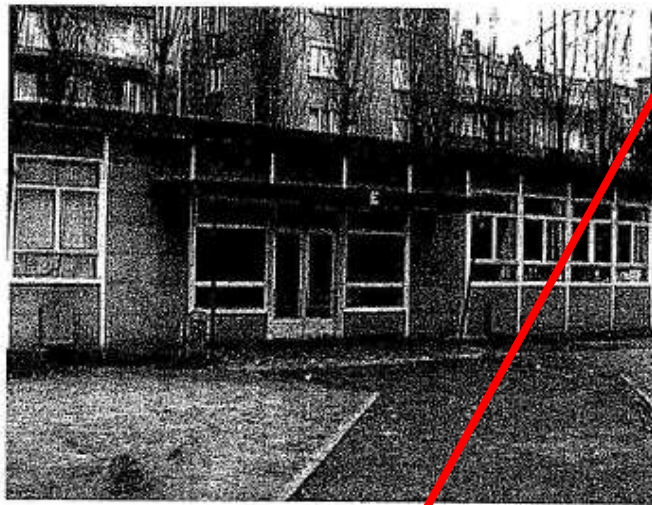


Photo 25 : Pavillon E

avons noté la présence de plaques d'asbeste-ciment de type Glasal posées contre les murs des toilettes en protection de ceux-ci. Il s'agit d'une surface de 12 m² (voir Ech 4 Chrysotile 20%).

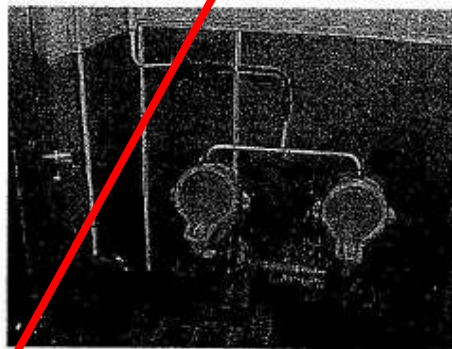


Photo 26 : plaques contre le mur



Plaques de protection type Glasal

<u>Évaluation du risque :</u>		Plaques de fibrociment de type Glasal Chrysotile catégorie 2
A. État du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$		
Avis : Le matériau est en bon état, pas d'action dans l'immédiat.		



17. Pavillon F



Photo 27 : Pavillon F



avons noté la présence de **plaques d'asbeste-ciment** de type Glasal posées contre les murs et protégeant ceux-ci (voir Ech 4 Chrysotile 20%).

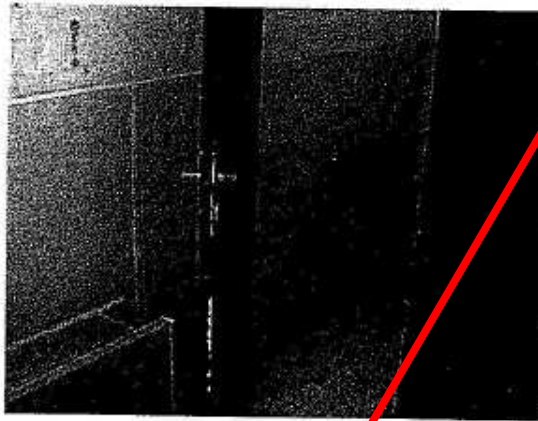


Photo 27 : plaques contre le mur

<u>Évaluation du risque :</u>		Plaques de fibrociment de type Glasal Chrysotile catégorie 2
A. État du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$		
Avis : Le matériau est en bon état, pas d'action dans l'immédiat.		



18. Cantine École 7.



Photo 28 : Cantine École 7

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante dans ce bâtiment.



19. Pavillon Lutins

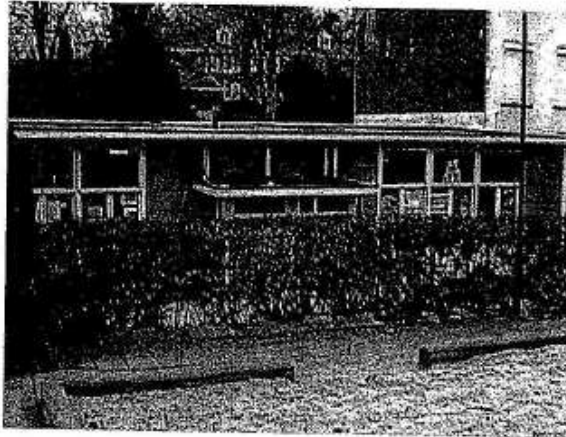


Photo 29 : pavillon Lutins



avons noté la présence de plaques d'asbeste-ciment de type Glasal posées contre les murs des toilettes en protection de ceux-ci.

Ces plaques couvrent une surface de 8 m² (voir Ech + Chrysotile 20%).

Plaques de protection en asbeste-ciment

<u>Évaluation du risque :</u>		Plaques de fibrociment de type Glasal Chrysotile catégorie 2
A. État du matériau	Intact	0
B. Dommages dus à l'eau	Aucun	0
C. Surface d'exposition	Inférieure à 10 %	1
D. Accessibilité	Facilement accessible	4
E. Activité et mouvements	Activité, mouvements modérés	1
F. Présence dans système de circulation d'air	Non	0
G. Friabilité	Faible	1
H. Concentration en amiante	Entre 1 et 50 %	2
Formule : $EI = (A + B + C + D + E + F) * G * H$		
$EI = (0 + 0 + 1 + 4 + 1 + 0) * 1 * 2 = 12$		
Avis : Le matériau est en bon état, pas d'action immédiate.		



20. Salle Polyvalente

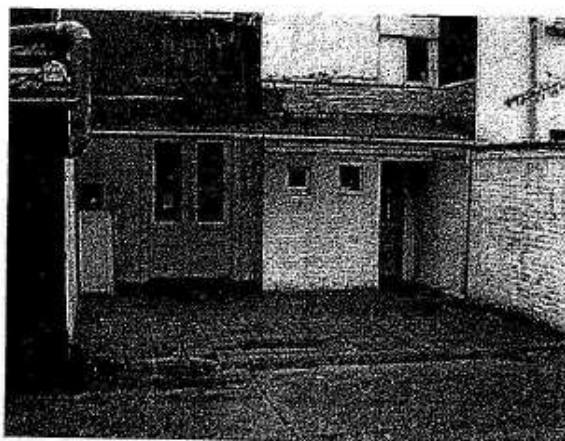


Photo 30 : salle polyvalente

Nous n'avons pas rencontré de matériaux contenant de l'amiante dans ce bâtiment.



21. Garage



Photo 31 Garage

Nous n'avons pas rencontré d'amiante dans ce bâtiment.



C. CONCLUSION

L'amiante rencontré dans les bâtiments de l'école du bois de la Cambre l'a été sous les formes suivantes :

- Asbeste plâtre
calorifugeage des tuyaux dans la ~~chaufferie~~ du bâtiment central de l'école 7
- Asbeste carton (plaques friables)
Plaque derrière le ~~convecteur~~ dans la garderie du bâtiment central
- Asbeste ciment
Portes de la cantine de l'école 8
Toilettes des pavillons A, B, C, D, E et F
~~Pavillon prégarderie, « Lutins »~~

Nous tenons à rappeler que l'amiante ciment est une forme relativement stable de matériau contenant de l'amiante; le risque de libération de fibres dans l'atmosphère est directement lié à l'âge du matériau. Toutefois, il faut tenir compte de la présence d'amiante dans le matériau lors d'interventions d'entretien ou autres. Nous attirons l'attention également sur le fait qu'il est interdit d'utiliser des outils à vitesse rapide sur ce type de matériau. Nous faisons ici allusion à des outils tels que foreuses, disqueuses etc...

Le rapporteur :

B. Bakelants

10/12/99



ANNEXE 1

Rapport d'analyse N° 20708



Arbour-Moens 82
111 Bruxelles

Tel : 02/705 10 10
Fax : 02/705 32 76

**RAPPORT D'ESSAI
CARACTERISATION DES FIBRES
D'AMIANTE DANS LES
MATERIAUX
par MOLP**

CONFIDENTIEL"

DE DOSSIER : 00 AS 99e 429 CLIENT : Administration Communale Ixelles **21067**
 OBJET D'INTERVENTION : Ecole Communale Ixelles
 NATURE DES TRAVAUX : Inventaire Amiante

ECHANTILLONNAGE

par le client nombre d'échantillon(s) : 5 reçu(s) le 8 / 12 / 99
 par le laboratoire EEC selon la procédure **EEPCD004**. Technicien : BAB le 8 / 12 / 99

ANALYSE

par le laboratoire EEC selon la procédure **EEPCD002** basée sur la monographie (MDHS 77) "Analyse des matériaux par Microscopie Optique en Lumière Polarisée (MOLP)": Technicien : BAB le 9 / 12 / 99

RESULTATS

Réf. Echantillon	Localisation prélèvement	Type de matériaux	Type d'amiante (% volume)	Fibres non-amiantifères
②	Cave local Chaudière	isolation carbonifuge	Amosite 70%	-
②	Gardiennage école 7	plaque anti-feu	Chrysotile 60%	-
③	Pavillon A-toilettes	plaques murs toilettes	Chrysotile 20%	-
④	Pavillon D-toilettes	plaques murales	Chrysotile 20%	-
⑤	Grand pavillon	murs toilettes	Chrysotile 20%	-

Pour les fibres non-amiantifères : FO Fibres Organiques, FMA Fibres Minérales Artificielles

Date d'émission : ___/___/___

Responsable U.T. Amiante :

Pour réception :

Technicien :

Notes : - Les résultats ne se rapportent qu'aux mesures réalisées. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'autorisation écrite de EEC. Le % volumétrique est mentionné uniquement à titre indicatif. Il n'apporte qu'une appréciation sur le volume d'amiante présent dans l'échantillon analysé. Il ne fait pas l'objet d'une accréditation EN 45001 ainsi que la procédure **EEPCD004**. Pour les matériaux autres que friables avec un % d'amiante avoisinant les 3 %, il est souhaitable d'effectuer une confirmation par M.E.T.A. Ce rapport comporte annexes **EEC006/9911**

Comme la présence de fibres non amiantifères, la qualification ne fait l'objet ni d'un agrément, ni d'une accréditation EN 45001



rue Arthur Maes straat 82
1130 Bruxelles/Brussel

☎ 02/705 32 60
Fax 02/705 32 76



Laboratoire Agréé par Arrêté
Ministériel du 19 janvier 1996 (Belgique)

"CONFIDENTIEL"

N° DE DOSSIER: 00 AS 990 429

RAPPORT N° 21067

CLIENT : Administration Communale Ixelles

LIEU D'INTERVENTION: Ecole Communale Ixelles

1) ÉCHANTILLONNAGE

- réalisé par le client: nombre d'échantillon(s): 5
- réalisé par le laboratoire E.E.C. selon la procédure **EEPCD004** Technicien: B.Bakelants le 08 / 12 / 1999

2) ANALYSE

- réalisée au laboratoire E.E.C. selon la procédure **EEPCD002** basée sur la monographie (MDHS 77) "Analyse des matériaux par Microscopie Optique en Lumière Polarisée (MOLP)" par B.Bakelants le 09 / 12 / 1999

3) RESULTATS

Réf. Echantillon	Localisation prélèvement	Type de matériaux	Type d'amiante (% volume)	Fibres non-amiantifères
1	Cave Local Chaudière	Isolation Calorifuge	Amosite 70%	-
2	Garderie école 7	Plaque anti-feu	Chrysotile 60%	-
3	Pavillon A - toilettes	Plaques murs toilettes	Chrysotile 20%	-
4	Pavillon D - toilettes	Plaques murales	Chrysotile 20%	-
5	Grand Pavillon	Mur toilettes	Chrysotile 20%	-

Date d'émission: / /1999
Responsable Unité Technique Amiante
B. Bakelants

F.O. : fibres organiques, F.M.A. : fibres minérales artificielles
Technicien

Notes: - Les résultats ne se rapportent qu'aux mesures réalisées. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'autorisation écrite de E.E.C. Le % volumétrique d'amiante est mentionné uniquement à titre indicatif. Il n'appartient qu'à une appréciation sur le volume d'amiante présent dans l'échantillon analysé. Comme la présence de fibres non amiantifères, la quantification d'amiants ne fait l'objet ni d'un agrément ni d'une accréditation EN 45001. Pour les matériaux autres que friables avec un % d'amiante avoisinant les 5 % il est souhaitable d'effectuer une confirmation M.E.T.A.
Rap (F) MOLP - Rév.01/9911